



Éditorial

Voilà encore une gazette riche en découvertes et en actualité ! Alors que se profile, entre 2014 et 2017 le 250^{ème} anniversaire de l'affaire de la bête du Gévaudan, force est de constater que notre célèbre animal suscite encore, après toutes ces longues années, beaucoup de passions. Et parfois, malheureusement, passion ne rime pas avec raison ! On a vu souvent, et encore récemment, des gens, pourtant amis de longue date, se fâcher à cause de leurs points de vue différents sur cet épisode mystérieux. Aussi merveilleuse et captivante que soit cette histoire, cela en vaut-il la peine ? C'est à chacun de réfléchir à cela ! Quoi qu'il en soit, au pays de la bête et même ailleurs, les publications, les journées, les expositions, les statues, les musées, les forums, les colloques se multiplient. C'est tant mieux pour le Gévaudan qui peut ainsi en tirer un peu profit en faisant connaître une contrée si attachante et ce malgré la morosité ambiante due à la crise dont tout le monde parle. Le retour du loup dans notre région n'est également pas étranger à ce regain d'intérêt et il me semble de plus en plus certain que pour tenter de trouver en notre vingt et unième siècle des éléments nous permettant de cohabiter avec ce prédateur, il nous faudra encore et toujours mieux comprendre le rôle qu'il a pu jouer autrefois. C'est donc en partie pourquoi la recherche continue et que rendez-vous est pris pour fin 2014 avec, je l'espère, une gazette No 15 tout aussi riche que la présente !

Bernard SOULIER

Précisions historiques

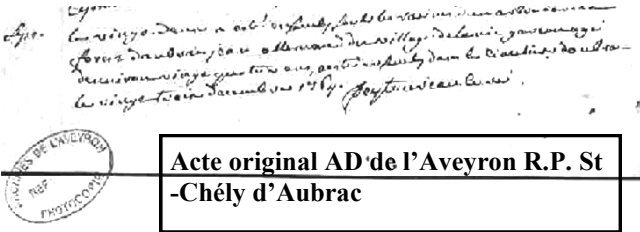
La victime de Prades : cette victime éventuelle du 22 décembre 1764 pose problème car on trouve dans la liste Duhamel : « Une fille âgée de 21 ans, du village de Pradt en Rouergue fut dévorée le 22 décembre. » et dans la liste de la B.N. « Le 22 (décembre 1764) une fille dévorée au lieu du village de Prades en Auvergne. » Pourcher reprend Prades en Auvergne page 667 de son livre. Le souci est que l'on n'a aucun acte de décès

Sommaire

Éditorial	page 1
Précisions historiques	page 1
<i>La victime de Prades</i>	page 1
<i>La gravure inédite de 1765</i>	page 2
<i>Le fils de Catherine Vally</i>	page 2
<i>Les Chastel sous protection ?</i>	page 2
<i>Une hyène du MNH</i>	page 3
<i>Un hybride dans le plan de chasse</i>	page 3
<i>Un baril de poudre pour Mr Antoine</i>	page 3
<i>Morangiès et Minorque</i>	page 4
<i>Bréaud ou Bréande ?</i>	Page 4
<i>Le lieu de casernement des dragons</i>	page 4
Les précisions de Serge Colin	page 5
Réactions à la gazette No 13	page 6
<i>Le fusil de Chastel</i>	page 6
<i>Les thylacines</i>	page 7
Le bêtisier de la bête	page 8
Bibliographie	page 9
<i>Livres de 2013</i>	page 9
<i>Des oublis</i>	page 11
<i>Magazines, revues, presse écrite</i>	page 11
<i>Publications anciennes</i>	page 12
La bête dans les médias	page 15
<i>Cinéma, Télés et radios</i>	page 15
<i>Expos, colloques, conférences</i>	page 17
Les journées de Marvejols	page 18
La journée du Malzieu	page 21
Chiner sur la bête	page 23
Nécrologie	page 24
La bête sur le net	page 24
Des documents peu connus	page 25
Divers	page 26
Les Marlet	page 27
Pour en finir avec Beauterne	page 29
Compléments d'écrits	page 33
Soutenir l'association d'Auvers	page 34

pour cette victime, ni en Auvergne, ni en Rouergue. J.B., un correspondant aveyronnais m'a signalé un acte bizarre à la date qui nous intéresse sur les registres de Saint-Chély d'Aubrac (commune de l'Aveyron un peu au nord de Prades d'Aubrac) : « Le vingt deux a été ensevely sous les racines d'un arbre dans la forêt d'Aubrac Jean Allemand du village de Lamic (?) garçon âgé d'environ vingt quatre ans, a été ensevely

dans le cimetière d'Aubrac le vingt trois Décembre 1764. Peytrireau (?) Curé. » S'agirait-il de la victime que l'on cherche ? Ce serait un jeune homme et non une fille, non à Prades d'Aubrac mais dans une paroisse voisine ? En tous cas de telles erreurs ne seraient pas les premières ! Certes pas de mention de la bête mais pourquoi cette double inhumation et d'abord dans une forêt ? La recherche continue !



La gravure inédite de 1765 trouvée par Jean ri-



chard et publiée en page 4 de la gazette No 9 a fait l'objet d'une étude signée Georges Charles. Il l'a publiée sur internet. Il précise

mais sans en apporter de preuves, que cette gravure est parue dans une gazette publiée à Lyon en avril 1765 et vendue ensuite par les colporteurs. De notre côté nous la pensions publiée en Suisse par la revue « le messager boiteux ». Qui a raison ? Peut-être les deux car à cette époque les textes et les illustrations passaient facilement d'une publication à une autre. Lien pour lire ce travail :

http://www.tao-yin.com/archives/Bete_gevaudan_gazette.html

Le fils de Catherine Vally : dans une lettre de Duhamel au comte de Moncan datée du 29 novembre 1764 on lit : « Je dis au fils et à la fille de cette malheureuse femme...Le fils de cette femme vint luy même me montrer la place... » Or, d'après un correspondant, Catherine Vally était veuve de Philippe Bouquet, n'aurait eu qu'une fille avec lui et il n'y aurait pas trace d'un précédent mariage. En revanche, la fille du couple avait épousé Barthélémy Bécot de Javols, lequel est mentionné dans un registre qui répertorie les paiements de messes : « Le 25 novembre. Morte Catherine Vally, de Buf-feyrettes ; honneurs funèbres réglés avec Barthélé-

mi Bequat son gendre à 12 livres 10 sols ...» (AD 48 EDT 009 GG7). Le fils en question serait donc peut-être le gendre ?

Les Chastel sous protection ? Grace à des recherches généalogiques, on a pu constater qu'un oncle du futur vainqueur de la bête, prénommé lui aussi Jean, est né le 15 septembre 1676, son parrain est noble Jean de Chastel, Sr de la Grange du lieu et paroisse de Servières qui signe « Jean Chastel de Servières » (acte de baptême du 17 septembre 1676 aux AD 48 EDT 110 GG 1). En 1696, dans le contrat de mariage d'Anne Chastel, la sœur de Jean avec Jean Bouard, on note la présence et la signature de plusieurs nobles « De Chastel » (I. De Chastel de Giberge, Pierre De Chastel de Mont-Chauvet, Claude De Chastel Sr de Mourenne). À noter aussi dans ce même contrat, des droits accordés à la future mariée sur des bois qui appartenaient peut-être au seigneur du lieu (contrat de mariage, minutes du notaire Chabannel AD 43 cote 3 E 488 / 159). Qu'en conclure ? La famille roturière Chastel que l'on connaît semble bien avoir eu, à cette époque soit 90 ans et 70 ans avant l'affaire de la bête, des relations privilégiées avec les nobles du même nom du secteur, ce qui pourrait peut-être expliquer une certaine culture, une signature élaborée et ? Bien évidemment, dans l'attente de trouver d'autres éléments, cela n'en fait nullement des suspects potentiels de quoi que ce soit !

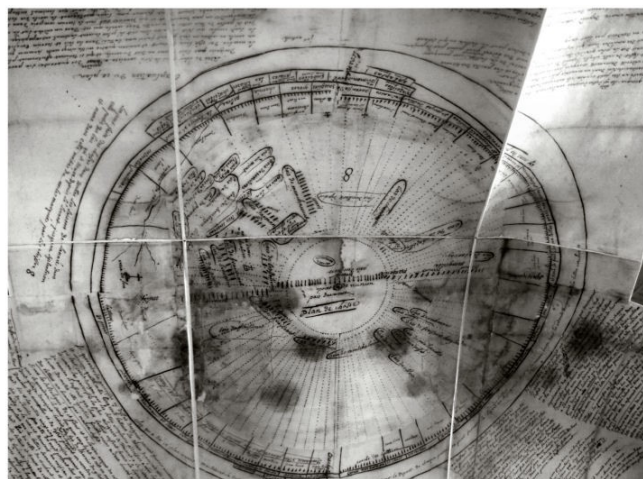
Les Chastel encore. La famille Chastel est bien, contrairement à certaines assertions fantaisistes ne reposant sur aucune preuve historique, d'une ancienne souche catholique. On en trouve des preuves, par exemple, avec les dons aux religieux mentionnés dans le testament d'un nommé Pierre Chastel datant de 1679 et adressé à son fils Jean, oncle du futur tueur de la bête (voir ci-dessus) : « ... Pierre Chastel habitant du lieu de Bachalaries paroisse de Paulhac diocèse de Mande ... recommande son âme à Dieu le créateur ...veult et ordonne que immédiatement après son décès soient célébrées dans ladite esglise de Paulhac trante messes de Requiem pour le salut de son âme et pour icelles dictes estre payé au Sr curé de ladite esglise la somme de sept livres...de mesmes veult et ordonné que immédiatement après les dites trante messes de Requiem pour le salut de son âme dans les esglizes des monastères des Révérends pères capucins des villes de Mande Le Puy Langheac et Brioude et pour icelles dictes estre

payé à chacun des dits monastères la somme de sept livres dix sols... » (Document transmis par une descendante de la famille Chastel).

Une hyène du MNH, répertoriée comme étant la bête du Gévaudan, est citée dans le fascicule de 1819 (voir aussi gazette No 10). Précisions apportées à ce sujet par Franz Jullien du MNH : *« Une chose est sûre, s'il y avait écrit comme origine: "Gévaudan" c'est que le spécimen venait de cette région. Si ce spécimen était identifié comme une hyène rayée c'est que c'était une hyène rayée. Par contre la mise en place de l'inventaire avec numéros de collection s'est faite quelques années après 1830. Au début du XXème siècle les professeurs du Muséum considéraient encore que, si un spécimen était vétuste, il pouvait être changé par un autre de la même espèce, la notion "d'historique" n'était pas encore rentrée dans les esprits, d'où la destruction du spécimen. Je précise aussi que le fascicule de 1819 parle de la ménagerie du jardin des plantes à Paris, appelé aussi jardin du roi (en 1819 c'est la restauration) et non de la ménagerie de Versailles de 1765. Les deux hyènes ne sont donc pas contemporaines de leur vivant puisque l'une est en cage et l'autre empaillée au cabinet du Muséum Royal d'histoire naturelle. »*

Un hybride dans le plan de chasse : On connaissait la Reproduction du plan de chasse à la Bête du Gévaudan attribué à Arnauld du Buisson, prêtre de l'oratoire de la maison Saint-Honoré. Ce plan est conservé aux archives nationales (cote F/10/476 : H000217), il a déménagé avec d'autres documents de l'Hôtel de Soubise (3^e arrondissement) pour rejoindre le nouveau bâtiment des Archives Nationales à Pierrefitte (93). On l'a aussi vu dans un article d'Historia de juin 2008 ou encore dans le livre d'Eric Mazel mais on s'était peu intéressé aux textes qui entourent ce plan. C'est ce qu'a fait Clément Drolet un québécois passionné de l'affaire de la bête et aussi Jean Marc Moriceau qui a en plus superposé ce plan avec une carte actuelle. Après déchiffrement, on peut y lire ceci : *« Malgré tout ce qu'on peut dire au sujet de la bête féroce l'hauteur (SIC) de ce plan suivant beaucoup des relations qui lui ont été faites et qui connaît l'espèce des loups soutient que cet animal n'est pas un véritable loup il peut tenir par le mâle ou la femelle mais il la voit produite par deux différentes espèces »*. On en revient donc bien à la théorie de l'hybride qui faisait visiblement parler à l'époque

(suivant beaucoup de relations qui lui ont été faites). Ce plan va de Paulhac au nord à Saint-Alban au sud et de Prades à l'est à Saint-Chély à l'ouest. Par contre sur le plan d'origine les points cardinaux « Midi » (sud) et « septentrion » (nord) sont inversés. Pourquoi ? Cela couvrirait un terrain de 20 à 25 km de diamètre et concernait environ 4500 batteurs et 150 tireurs. Cette battue semble avoir été prévue pour le printemps car on peut lire : *« Cette saison est la plus commode de toute l'année soit par rapport à la longueur des jours soit à cause de la récolte en bleds qui étant une fois montés pourroient servir d'azile à la bête féroce et aux loups. »* Smith dans son livre date ce plan de 1766. Il doit plutôt s'agir du printemps 1765, mais on n'a pas d'autres documents indiquant que cette battue a effectivement eu lieu. Peut-être est-ce la chasse du 23 juin 1765 organisée par les Denneval et à laquelle assista Antoine ?



À propos de la **victime No 4** de mon livre à savoir : un garçon dévoré au commencement de septembre 1764, je posais dans la gazette No 13 la question de savoir si le hameau d'Espradels (mentionné Pradels) faisait partie de la paroisse de Chaudeyrac ou de Luc ? P.S. a trouvé un acte notarié datant du 26 septembre 1756 précisant que le lieu des Pradels faisait bien partie à cette époque là de la paroisse de Luc. Il y a cependant encore pas mal d'incertitudes qui demeurent sur cette victime !

Un baril de poudre pour Mr Antoine : Les archives départementales du Puy de Dôme en ligne sur internet (cote 1C1734) rapportent un billet écrit de Paris par M. Boudet à l'attention de M. de Ballainvilliers : *« J'ai l'honneur de vous adresser, Monsieur, un baril renfermé dans une enveloppe*

de fer blanc soudé qui contient de la poudre du Roy que M. Antoine mon beau père demande avec empressement. J'espère que vous excuserez ma liberté et que vous aurez la bonté de lui faire avoir ce paquet promptement. Je suis charmé de cette occasion de vous renouveler les assurances du ? et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. Boudet Paris ce 25 juillet 1765. »

D'après les recherches d'H.A., M. Antoine Guillaume Géraud Boudet né en 1714 à Aurillac avait épousé le 18 septembre 1736 à Paris Marie Cécile Antoine (née en 1710), aînée du premier mariage de François Antoine. La phrase de politesse finale donne l'impression que M. Boudet connaissait M. de Ballainvilliers par ailleurs. Ceci s'explique probablement par le fait que M. Géraud Boudet, qui était alors avocat au parlement de Paris, était originaire d'Aurillac qui faisait partie de l'Auvergne. On lit bien dans ce document les mots « *baril et enveloppe de fer blanc soudé* ». Il devait sûrement s'agir d'un baril en bois contenant la poudre et enfermé dans un second emballage en fer blanc soudé à l'étain ou scellé à la cire, ceci afin de protéger la poudre de l'humidité et aussi des éventuels vols ?

Voici, ci dessous **trois précisions** que j'ai relevé sur le site internet de Mr Patrick Berthelot (<https://plus.google.com/118374132740305448244/posts>) et provenant, d'après son auteur, de sources sûres (les États Militaires de France entre autres).

Jean François Charles de Molette comte de Morangiès n'a sûrement jamais mis les pieds à Minorque !

Le comte Jean-François-Charles de la Molette de Morangiès avait pris en 1748 la tête du régiment d'infanterie du Languedoc. Ce régiment était composé de deux bataillons, dont le second se trouvait en poste au Canada depuis 1755. Le premier bataillon était, en 1758, sous son commandement en Allemagne lorsqu'il fut capturé par l'ennemi. Jean-François-Charles, son frère le major de Morangiès de Saint-Alban et le lieutenant-colonel de Marcillac ainsi que l'ensemble du bataillon furent dès lors conduits dans les prisons militaires allemandes où ils restèrent jusqu'au début de l'année 1761. Ensuite, libéré, le comte de Morangiès est rentré, malade de la tuberculose, en Gévaudan avec son premier bataillon qui s'est installé à Pont-

Saint-Esprit dans le Gard jusqu'à fin 1762. De Morangiès transmet finalement le commandement du régiment d'infanterie du Languedoc au Colonel Comte Claude-Théophile de Boeil le 1er décembre 1762 et partit se soigner à la cure de Bagnols, située sur ses terres. Jean-François Charles de la Molette, comte de Morangiès, n'occupa aucun poste à la tête de l'île de Minorque et ne fut pas davantage présent en ce lieu, de la prise française en 1758 jusqu'à la transmission du territoire aux anglais au cours du printemps de l'année 1763 car, durant cette période, il fut tout d'abord captif en Allemagne avec son régiment du Languedoc, puis rentré au pays, il était surtout cantonné sur ses terres de Bagnols pour tenter de soigner sa tuberculose en buvant de l'eau de la fontaine sacrée. Voilà de quoi faire s'écrouler pas mal de théories relatives à une éventuelle rencontre à Minorque avec un Antoine Chastel dresseur de fauves !

Bréaud ou Bréande ?

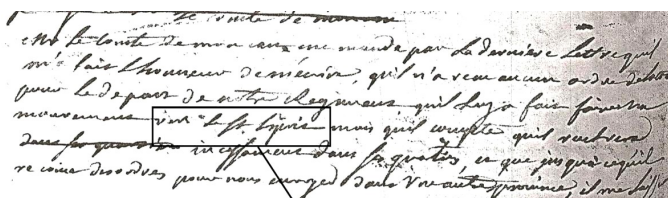
Dans une lettre rédigée à Montpellier le 6 décembre 1770, le prince de Beauvau établit la marche de carrière à suivre par Jacques Portefaix à la suite des décisions prises par le ministre d'état, le Duc de Choiseul ; il est écrit que le jeune héros de la Margeride sera adressé à **Monsieur de Bréaud, Brigadier, commandant le régiment d'artillerie royale d'Auxonne, en casernement à Douai**. Or pour les deux années 1770 et 1771, le brigadier Bréaud ne pouvait être le commandant du régiment d'Auxonne à Douai pour la simple raison que ce poste était déjà occupé par le Colonel Brigadier de la Mortière ! Il y avait par contre un certain **Monsieur de Bréande**, Maréchal de Camp (général de brigade) et commandant de l'école militaire de l'artillerie royale à Douai, mais qui ne se trouvait en aucune mesure, comme indiqué, à la tête du régiment d'Auxonne. Le professeur en chef de Portefaix était donc le Maréchal de Camp de Bréande, absolument pas le Brigadier de Bréaud, totalement inconnu dans cette catégorie réglementaire. Une simple déficience d'orthographe du nom propre de cet officier est sûrement à l'origine de cette confusion !

Le lieu de casernement des dragons :

Ce régiment nommé « Volontaires Étrangers de Clermont-Prince » (créé à Liège en 1758) était encore considéré comme Wallon en 1764 (N° 34 des unités belges ayant servi la France sous l'Ancien Régime). Contrairement à ce que j'ai écrit dans

mon livre (« Sur les traces de la bête du Gévaudan et de ses victimes »), son lieu de casernement à l'époque du début des méfaits de la bête, était à Longwy (actuelle Meurthe et Moselle) et non à Pont St Esprit, il passa ensuite à Philippeville en Belgique à partir de l'automne 1765. Les dragons de Clermont Prince partirent bien à Pont St Esprit à l'issue de leurs chasses en Gévaudan (cela est indiqué dans une lettre de Duhamel d'avril 1765 : « ...Mon Général, J'ay reçu hier au soir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire avec l'ordre de partir le 7 de ce mois pour me rendre au St-Esprit... » Mais ce fut pour un **casernement provisoire** car les dragons regagnèrent Longwy à la fin de l'été 1765. Ces soldats des 4 compagnies montées de Clermont Prince envoyées en Gévaudan, ont bien été cantonnés à Pradelles et à Langoigne avant leur intervention. À Langeac, le capitaine recruteur de ce régiment de Clermont-Prince était le sieur Joseph-François de Boissieu du Bois Noir (subdélégué de l'Intendant d'Auvergne avec M. Marie en 1765).

Une précision apportée par Jean Richard à propos de ce lieu de casernement des dragons : quelques « pseudo historiens » de la bête en possession de montagnes d'archives poussiéreuses, qui se noyaient désespérément dans un verre d'eau, s'ils ne se sont pas donné la peine de lire in extenso le CD de P.B., ont par contre lu la transcription des lettres de Duhamel par Balmelle et ils ont remarqué une erreur de taille en consultant le document original : Balmelle transcrit « le Mont Lozère » au lieu de « le St Esprit ». Cela semble plus important que de « savoir jusqu'à quel âge la grand-mère du capitaine Duhamel a filé de la laine » ! Le texte manuscrit donne donc ceci :



« M. le comte de Moncan me mande par la dernière lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire, qu'il n'a reçu aucun ordre de la Cour pour le départ de notre régiment qu'il luy a fait faire un mouvement vers le **St Esprit** mais qu'il compte qu'il rentrera incessamment dans ses quartiers, et que jusqu'à ce qu'il reçoive des ordres pour nous envoyer dans une autre province, il me laisse ici,

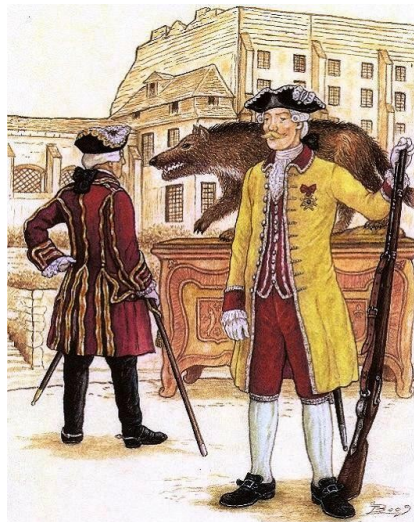
vers le St Esprit

« ...M. le comte de Moncan me mande par la dernière lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire, qu'il n'a reçu aucun ordre de la Cour pour le départ de notre régiment qu'il luy a fait faire un mouvement vers le **St Esprit** mais qu'il compte qu'il rentrera incessamment dans ses quartiers, et que jusqu'à ce qu'il reçoive des ordres pour nous envoyer dans une autre province, il me laisse ici,

où il espère toujours pour la raison qu'il le désire que je resterai... »

Les précisions de Serge Colin

Tout d'abord un oubli. Dans l'article de Serge Colin « Du Hamel ou Duhamel, noble ou roturier ? » publié dans la gazette 13, j'ai omis la légende complète de l'illustration de Patrick Berthelot. Mea Culpa et la voici donc : « **Le rêve du capitaine Duhamel.** Dans ses lettres, pendant son séjour en Gévaudan, le capitaine Duhamel évoque sa double espérance : abattre la « Bête féroce » et voir ses services récompensés par l'octroi du grade de chevalier de Saint-Louis. C'est ce « grand rêve du capitaine Duhamel », qu'avec son talent, le dessinateur, non



sans humour et une connaissance parfaite des détails de la vie matérielle sous Louis XV, a illustré l'artiste à travers le tableau. M. Patrick Berthelot, de Quimper, l'un des plus grands connaisseurs de la « Bête », nous a autorisés à reproduire ici son œuvre. Selon ses propres termes, la scène se passe au château de Clermont (en Beauvoisis dans l'Oise), domaine de chasse de Monsieur de Condé. Personnages : le comte de Clermont (oncle du prince de Condé), colonel-propriétaire du régiment de Clermont-Prince ; la dépouille de la « Bête » et le capitaine Duhamel arborant cette croix qu'il n'obtiendra, hélas pour lui, que le 9 décembre 1771. » S Colin.

La Chiche Face du château de Villeneuve Lembron : il était écrit dans la précédente gazette que c'était une louve efflanquée, au museau allongé, croquant **une lame**. Il fallait en fait lire : « croquant **une dame** ! » Écrire une lame ne m'avait pas choqué car je songeais à la bête tordant d'un coup de crocs la baïonnette de Portefaix. Confusion dont je suis confus mais qui est due à un « colinus cryptus » mal déchiffré. Du coup Mr Colin me suggère de contacter Champolion !

La « belle Aglaé » (voir gazettes Nos 11 et 13) fut la maîtresse attitrée du comte de Saint Florentin dès 1748 et porta le titre de marquise de Langeac. On l'appelle en général De Cusaque. Le marquisat de Langeac fut vendu dès 1784 au marquis de La Fayette par le fils d'Aglaé marquis de Lespinasse Langeac. Je rajouterai que Marie Madeleine Josèphe Aglaé de Cusacque (parfois écrit Cussaque ou Cusaque ou Cusak ou Cussacque) est née à Lille en octobre 1727. Elle était la fille de Richard Edmond de Cusacque, maréchal de camp et de Marie Isabelle Brigitte Fitzgerald. Elle épousa d'abord un certain Sabattini (d'origine italienne), lieutenant colonel des gardes suisses du Duc de Modène, d'où son surnom de Mme Sabatin. Mais Sabattini, en mari jaloux donc gênant, fut exilé aux îles et même déclaré mort par le comte de Saint Florentin qui trouva à la « veuve » Aglaé un époux plus complaisant : Etienne Joseph de Lespinasse Langhac avec lequel elle fit un mariage plus blanc que blanc en 1756. En 1765 elle racheta le marquisat de Langeac (où elle ne mit jamais les pieds) ce qui lui permit de transmettre ce titre à un de ses fils. On peut en tous cas supposer qu'Aglaé, en tant que marquise de Langeac, a très certainement été tenue au courant des exploits de la bête sévisant sur ses terres par son amant de Saint Florentin qui avait dans ses attributions « du dedans » le Languedoc et l'Auvergne. Rappelons que son amant signa d'abord Phélyppeaux puis Saint Florentin puis La Vrillère, ce qui fit dire à quelques mauvaises langues qu'il porta 3 noms et n'en laissa aucun !

Réactions à la gazette No 13

Elles ont été encore une fois nombreuses et variées. Cela montre au moins que cette publication est lue et décortiquée jusque dans les moindres détails par certains. Autant on peut apprécier que la gazette soit disséquée, commentée et critiquée, autant on peut regretter la virulence de certains propos parfois proches de la diffamation. Cette gazette qui est, je le rappelle, un travail d'amateurs bénévoles, tente d'être, très modestement, un reflet de l'actualité de l'année écoulée autour de la bête et aussi un aperçu des recherches, commentaires et réflexions de certaines personnes passionnées qui peuvent parfois émettre des propos et avis certes contestables mais qui n'en sont pas moins respectables !

La crosse du fusil de Chastel : D'après Alain Parbeau et pour répondre à P.V., elle est bien d'époque. *«Ce type de crosse a commencé à équiper les fusils et carabines de chasse à partir de 1750, et sera adoptée sur le fusil réglementaire de guerre modèle 1763 et ses successeurs. Cette crosse possède un léger renflement sur son dessous, qui sculpté (généralement une tête de cerf ou de sanglier) pour les armes de chasse plus luxueuses, sera proposée encore par Manufrance dans son catalogue 1894. Elle est connue comme crosse dite « à la française ». Elle fait suite à la crosse dite « en pied de vache » (celle du fusil réglementaire 1746), qui remonte à la fin du 17ème siècle, inspirée par la crosse du « pétrinal », sorte d'arquebuse à crosse très arrondie, prévu pour s'appuyer sur la poitrine et sous le bras, en usage au 16ème siècle. Les américains garderont la crosse en pied de vache pour leur longue carabine de chasse jusqu'en 1835. Quand au fait de changer la crosse en noyer, c'est tout le fût qui aurait été changé, car, observé à la loupe, le noyer présente bien une continuité parfaite de ses fibres. La réalité est sûrement beaucoup plus simple, personne n'a voulu escroquer l'abbé Pourcher. C'est bien là le vrai fusil de Chastel. À l'époque, le peuple n'avait pas le temps de monter des scénarios délirants. Le travail occupait 98% du temps, et était condition de survie. Quand à la plaque, elle permettait aux gardes chasse d'identifier leur propriétaire en lui faisant face. Cet usage ayant été supprimé à la Révolution. »*

Le fusil encore : il fait décidément beaucoup parler de lui et pour répondre à P. V. qui nous disait que ce fusil était d'une fabrication ordinaire et qu'en ce sens, ce fusil a pu parfaitement appartenir à quelqu'un de condition modeste comme Chastel, Patrick Berthelot, spécialiste des costumes et accessoires militaires et aussi des armes nous écrit que : *« Le fusil à doubles canons soudés avait été seulement inventé en 1738 par l'armurier du roi, le sieur Jean Leclerc (dynastie des Leclerc), et il fallut attendre quelques années avant que les nobles, qui étaient les seuls à avoir les moyens d'acheter de telles armes, ne garnissent leurs armoires de chasse avec ces fusils. Ces nouveaux modèles d'armement encore coûteux à l'achat ne commencèrent pas à devenir plus courants avant la fin des années 1750. En retrouver un exemplaire quelques années plus tard aux mains d'un roturier, ne faisait pas de ce type d'arme d'épaule à doubles ca-*

nons soudés une acquisition banale, bien au contraire. Comme cela a été dit par certaines personnes antérieurement, il s'agissait évidemment d'une arme de privilège pour un simple villageois provincial du début de cette seconde moitié du Siècle des Lumières. À la même époque, les gardes-chasses du roi et des princes n'avaient encore que des fusils à un seul canon à leur disposition ».

Le fusil toujours avec une plaquette qui a été rédigée et imprimée par Alain Parbeau à propos de l'arme de Chastel dans laquelle il rappelle les principales caractéristiques de cette arme. Cette publication de 12 pages en format A4 photocopiées est distribuée gratuitement par son auteur et devrait être publiée dans un prochain bulletin de la société académique de Lozère.



Pour les thylacines de Marc Saint Val :

C. A. rappelait dans la gazette 13 que « la Tasmanie ne fut abordée pour la première fois par un européen qu'en 1791. Il s'agit du français d'Entrecasteaux qui débarqua sur cette île au cours d'une mission de recherche de La Pérouse disparu depuis 1788 à Vanikoro (îles Vanuatu)! » Patrick Berthelot n'est pas d'accord du tout, il nous précise que, je cite : « le sieur d'Entrecasteaux (et non d'Entrecasteaux !) n'est en aucun cas le premier abordeur de la Tasmanie. La Terre de Diémen, ou Tasmanie, fut découverte en 1642 par le Néerlandais Abel Janszoon Tasman qui l'aborda par la baie de l'homme noir (Blackman Bay). Elle est à nouveau accostée en ce lieu en 1772 par le français Nicholas Marion Du Fresne (navires Mascarin et Marquis de Castries), en provenance de l'île Maurice, qui explorait la route Pacifique vers la Chine et qui y débarqua pour un contact, tout d'abord amical avec les autochtones, et dans le plus simple appareil. Celui-ci tourna malheureusement au drame quand une troisième chaloupe essayant de gagner la rive, accueillie par un jet de pierre, de lances et de flèches, Du Fresne fut bles-

sé à l'épaule. Il est suivi par l'anglais Tobias Furneaux en 1773, puis de James Cook en 1777, qui fit escale près de Bruny Island. En 1792, c'est au tour du français Antoine Raymond Joseph Bruni d'Entrecasteaux, sur la route de la Nouvelle-Zélande, de relâcher dans le Channel derrière Bruny Island, et d'y revenir l'année suivante pour poser pied à terre dans une baie un peu plus au sud. Les anglais George Bass et Matthew Flinders lui emboîteront le pas en 1798, et s'enfoncèrent davantage dans les terres. Mais c'est le français Nicolas Baudin qui aura le dernier mot en parachevant totalement l'exploration de l'île dès 1801. C'est lui que les Tasmaniens honorent comme le véritable "découvreur" de leur île. Un maire de Tasmanie, français d'origine, fait d'ailleurs tout ce qu'il faut pour entretenir cette mémoire au sujet de l'exploration du sieur Baudin. Mais comme nous l'avons vu plus haut, il ne s'agit là que de la liste officielle des explorateurs qui touchèrent terre à Diemensland (ainsi dénommé par Tasman en hommage à son mécène Antonio Van Diemen, gouverneur des Indes Orientales Néerlandaises). Il y eut bien d'autres anonymes, boucaniers, pirates ou autres aventuriers à s'y risquer au fil des siècles pour y ramener quelques butins de toute nature. Il faudrait faire preuve d'une grande naïveté et d'une piètre connaissance de l'Histoire pour croire que de tels individus n'ont pas abordé les côtes de la Tasmanie durant le XVIIe et le XVIIIe siècle ! De toute façon, sur le fond, la polémique est totalement stérile puisque le thylacine n'est pas un animal endémique de la Tasmanie et qu'on pouvait le trouver dans toute la région australienne ! » La théorie du thylacine peut donc, d'après ce correspondant, reprendre du poil de la bête ! Serge Colin s'étonnait que « personne à l'époque des faits n'ait remarqué **la poche ventrale** de cet animal et que ce couple de tigres de Tasmanie ne se soit pas reproduit en Gévaudan, ce qui d'ailleurs aurait peut être permis le sauvetage de l'espèce. » Patrick Berthelot nous rappelle que « seule la femelle du thylacine avait une poche marsupiale ; le mâle possédait une poche scrotale (scrotum) interne et invisible à l'œil nu. » Cela est parfaitement exact mais rappelons que Marc Saint Val dans son livre évoque bien la présence d'un couple de thylacines et comme le mariage pour tous n'était pas encore voté en 1764, il devait donc bien y avoir une femelle avec sa poche marsupiale munie de quatre mamelles, poche qui, contrairement à de nombreux autres marsupiaux, s'ouvrait vers l'arrière

de son corps. Lors d'une visite au muséum d'histoire naturelle de Paris, j'ai pu voir un thylacine naturalisé et j'ai été surpris par sa petite taille qui ne l'aurait sûrement pas fait comparer à un veau d'un an même de la race Aubrac de 1764. D'après Franz Jullien, il s'agit pourtant bien d'un adulte, il est surnommé « Rantanplan » par les taxidermistes actuels du MNH car mal naturalisé. Les rayures sont bien visibles. Autre élément ne plaidant pas en faveur de sa présence c'est son nombre de dents : 46 contre 42 pour les seuls canidés tués officiellement en Gévaudan et ayant été soupçonnés d'avoir été la bête. Mais la mort des thylacines a pu être camouflée me répliqueront sûrement certains surtout si on associe ces animaux à un complot humain !

Le château du Besset : aux pages 18 et 19 de la Gazette de 2012 j'ai signalé avoir découvert une carte postale du château du Besset alors que cette "trouvaille" a déjà été attribuée à Marc Renaud à la page 16 de la gazette de 2010 ? Quelle est donc la bonne version officielle me demande Patrick Berthelot ? Les deux car en fait je connaissais cette carte postale depuis 1981 pour en avoir vu une reproduction dans le livre de Pierre Cubizolles « la baronnie du Besset » mais je n'avais jamais vu l'original. Marc Renaud me l'a montré en 2010, j'en ai trouvé moi-même un exemplaire en 2012.

Le poème amputé : Serge Colin a remarqué que la dictée du 4 août 2012 reproduite dans le No 13 s'est retrouvée amputée de deux vers suite à une mise en page un peu trop hâtive de ma part. Mille excuses à Mr Bourrier et erreur réparée ci-dessous (il manquait les deux vers du milieu) :

Afin de pourchasser la bête inénarrable,
Délivrer le pays d'un fléau mémorable !
L'on fit une battue, et puis d'autres encor,
 Avec pour habitude un semblable décor,

Le bêtisier de la bête

Hybrides : Serge Colin rajoute à la liste des hybrides de loup et d'autres « animaux » les loups / koums. Il est vrai que la bête à force de manger nos belles bergères devait être grasse comme ... un loukoum.

Un dessin humoristique envoyé par une correspondante martiniquaise : M.C. a dessiné la Bestia en vacances au soleil et un autre dessin signé **René**

Crozat avec la bête qui nous souhaite une bonne année 2013 en souriant de toutes ses dents.



La bête à Frontignan : elle y aurait été vue dans une salle prête à bondir sur tout ce qui bouge. Des chaînes de protection ont du être posées par la municipalité. Il s'agit de la bête de Georges Château dans l'exposition « Mon voisin est un artiste » organisée à Frontignan du 20 au 31 mars 2013 par l'association « les 4 saisons ». Cette bête avait été vue en septembre 2012 au festival de Langogne (voir couverture de la gazette No 13), elle a également été présentée au salon des Artistes de Thau en avril 2013 et le Jury lui a décerné le premier prix de sculpture. Bravo à cet artiste pour son talent autant que pour sa modestie !



23^e Salon des Artistes de Thau

Mr. Château Georges
 a obtenu(e) le **Premier Prix "Sculpture"**
 pour l'œuvre : *"bête du Gévaudan"*

Frontignan la Peyrade, le 5 avril 2013

Le Président de l'A.C.L.F.

Le président du Jury

La bête ? Mais voyons c'était DSK ! Relevé sur internet un commentaire à propos d'un documentaire de Gérard Miller et Anaïs Feuillette intitulé « DSK, l'homme qui voulait tout », diffusé sur France 3 le 20 mars 2013 : « Les deux auteurs s'étonnent que personne, dans l'entourage de DSK, n'ait vu la catastrophe venir. Du coup, le grand patron qui dirigeait de main de maître un FMI omnipotent en ces temps de crise, le vainqueur annoncé d'une élection présidentielle française qui semblait n'attendre que lui, l'animal politique promis aux plus glorieux des destins, se transforma instantanément en **bête du Gévaudan**, en griffon, enfant obscène que Don Juan aurait eu avec Jack l'Eventreur ! »



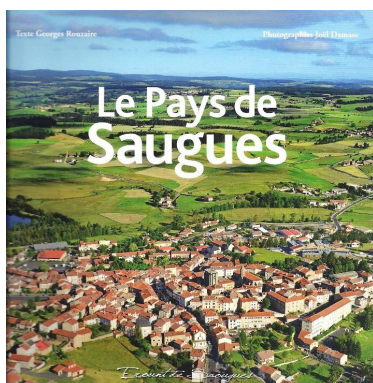
J'ai retrouvé dans mes archives **un dessin de Jean Louis PESCH** datant de 1984 lors du festival de BD de Marvejols. Mr Pesch s'intéressait déjà à la bête à cette époque. Rappelons qu'il a publié une excellente BD « La bête du Gévaudan » en 2005 aux éditions de Borée. Découverte aussi d'un autre **dessin signé Mora** et publié dans les années 1980 pour illustrer un article de Jean Jacques Barloy consacré à ses recherches par ordinateur.



Bibliographie

Livres de 2013

Le pays de Saugues :



C'est une publication de la revue locale « Erount de Saugues » parue en octobre 2012. Le texte est signé **Georges Rouzaire** et les photos **Joël Damase**. Ouvra-

ge de 144 pages au format 22 X 22 cm dans lequel le pays de Saugues est évoqué sous ses différents aspects avec, bien entendu, des allusions à notre célèbre bête et des photos des monuments d'Auvers et de la Besseyre-Saint-Mary. En vente dans la région de Saugues ou au siège d'Erount de Saugues place abbé François Fabre 43 170 Saugues.

Saint-Hubert se fâche :

Jean-François Guillermard

a publié à compte d'auteur fin 2012 un roman de 416 pages. Étant lui-même chasseur, son but est de réhabiliter un peu la chasse, qui n'est pas toujours appréciée à sa juste valeur à l'heure actuelle. Le scénario se déroule en 1888-1889, dans le Dauphiné. L'ensemble se présente comme une chronique au fil des saisons sur fond de chasse et de braconnage, avec les ficelles des braconniers locaux et leurs chiens, mais aussi comme une restitution de la nature. Il y est question des derniers loups présents dans le département de l'Isère, près du lac de Paladru vers la fin du XIX siècle et on y trouve plusieurs allusions à la bête du Gévaudan.

Commandes chez l'auteur contre un chèque de 20,90 € franco : Jean-François Guillermard 27 Rue Jean Jaurès 38300 Bourgoin-Jallieu. Ou sur son site internet : www.saint-hubert-se-fache-guillermard.fr.

JEAN-FRANÇOIS GUILLERMARD
**SAINT-HUBERT
SE FACHE**



CHRONIQUE EN BAS DAUPHINE
FIN XIX SIÈCLE
ROMAN

Centre d'Histoire Sociale de Haute-Loire : il s'agit d'une association qui a pour objectifs de favoriser les recherches sur l'histoire sociale de la Haute-Loire, d'organiser des expositions ou des colloques et de publier des travaux de recherches. Le numéro 4, sorti en avril 2013, contient une étude d'une soixantaine de pages intitulée « Aperçu de la société rurale en Gévaudan au temps de la bête » signée de **Bernard Soulier**. On y trouve, entre autre, les nouvelles découvertes sur la famille Chastel. On peut se procurer ce numéro par courrier adressé aux « Éditions du Roure Communal 43 000 Polignac » ou sur le site de cet éditeur : <http://www.editionsduroure.com/>

Une bête peut en cacher une autre, c'est du moins ce que pense **Roger Lagrave** dans sa dernière parution de juin 2013. L'auteur, conteur lozérien bien connu, tente encore une fois de convaincre ses lecteurs que la bête avait deux pattes et que c'était le frère de Jean Chastel. Plaquette de 49 pages au format 21 X 29,7cm que l'on peut se procurer chez l'auteur : Éditions Gévaudan – Cévennes La Salle – Prunet 48 400 FLORAC contre un chèque de 6 € franco de port.



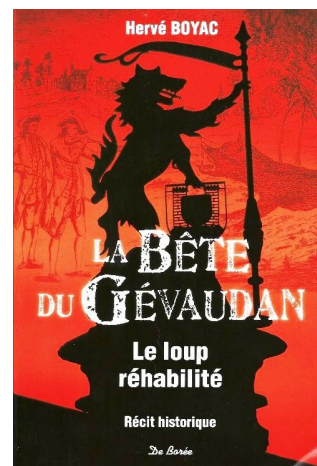
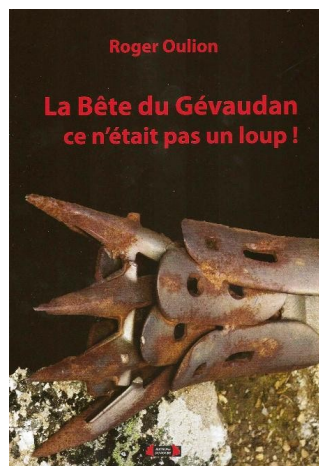
Un cd intitulé « **la bête du Gévaudan en 13 chansons et poèmes** » est sorti en juin 2013. Il a été édité par l'association PPL. Pour le commander : envoyer un chèque de 14,99 € + 3 € de port à PPL 19 rue Jean Jaurès 92 260 FONTENAY AUX ROSES.

Juliette Lévêjac a sorti aux éditions de Borée une bande dessinée intitulée « **Voyage avec un âne dans les Cévennes** » d'après R. L. Stevenson. La bête y est dessinée car l'auteur anglais lors de son voyage l'avait nommée « le Napoléon Bonaparte des loups » !



La bête du Gévaudan ce n'était pas un loup ! C'est en tous cas l'opinion de **Roger Oulion** qui a réédité son livre en 2013 avec des compléments (il s'agit de la troisième édition). L'auteur défend toujours sa thèse de bêtes hybrides multiples (lévriers irlandais croisés avec des louves) élevés,

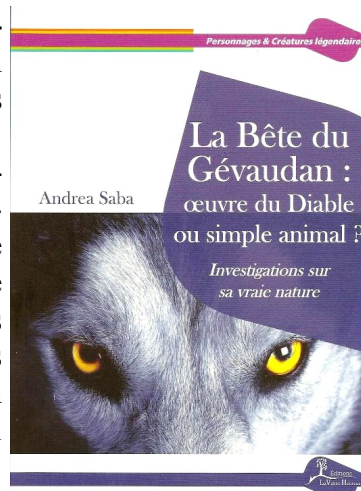
cuirassés et dressés à l'attaque par des nobles dépravés désireux de se venger des grands jours d'Auvergne avec l'aide de la famille Chastel. Les principaux compléments : deux passages de livres du dix-neuvième siècle évoquant la bête n'apportent rien de plus à l'opinion de l'auteur qui reconnaît d'ailleurs volontiers (page 58) que « *Tout ceci, bien sûr, ne repose pas sur des documents précis* ». On le trouve aux « Éditions du Roure Communac 43 000 Polignac » ou sur le site de cet éditeur : <http://www.editionsduroure.com/>



Hervé Boyac a réussi à rentrer aux éditions de Borée qui ont aussitôt réédité ses deux premiers livres (plaidoyer pour le loup et le loup acquitté) en format de poche et à un prix nettement plus accessible donc. Il a également publié chez ce même éditeur un troisième livre intitulé « **La bête du Gévaudan le loup réhabilité** ». Il s'agit d'un bel ouvrage richement illustré de 425 pages au format 24 X 16 cm qui sera, comme souvent chez cet éditeur, largement distribué.

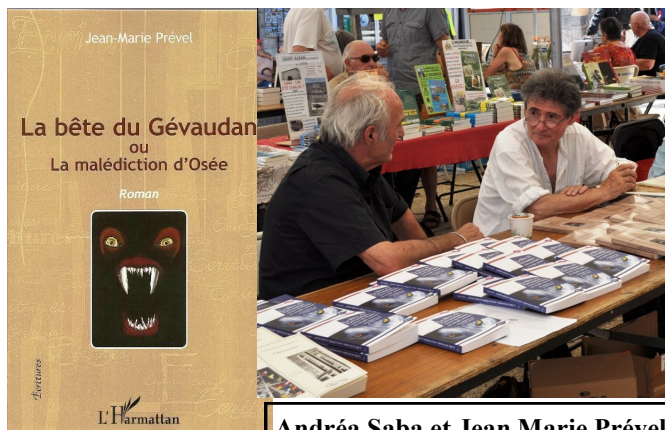
La bête du Gévaudan : œuvre du diable ou simple animal ?

Il s'agit du livre d'**Andrea Saba** paru en mai 2013 aux éditions « La vallée heureuse ». C'est une étude historique basée principalement sur le livre de l'abbé Pourcher. Elle comporte quelques erreurs basiques et des manques de précision mais s'avère au final assez intéressante.



Domage cependant que l'auteur n'ait pas cru bon de lire davantage de ses prédécesseurs avant d'écrire sa propre thèse !

La bête du Gévaudan ou la malédiction d'Osée de Jean Marie Prével est paru aux éditions L'Harmattan : il s'agit d'un roman (c'est écrit sur la couverture !). À prendre donc comme tel !



Andréa Saba et Jean Marie Prével

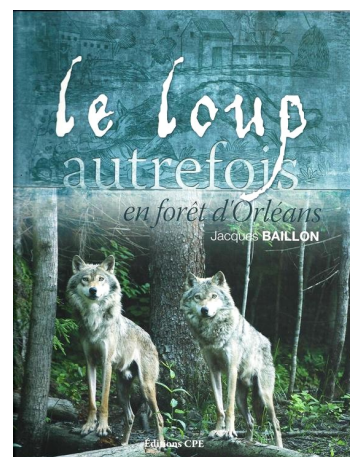
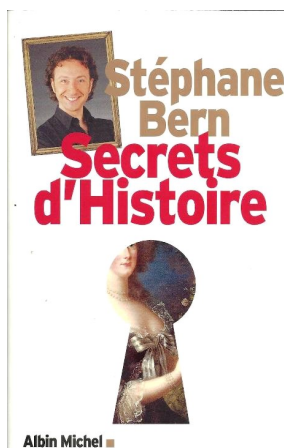
Jean Marc Moriceau a sorti « **Sur les pas du loup. Tour de France et atlas historiques et culturels du loup, du moyen âge à nos jours** » aux éditions Montbel. Il s'agit d'un très joli livre cartonné et richement illustré de, 21 x 27 cm et de 352 pages. La bête y est bien sûr évoquée !

L'Association sauguaïne des amis de la Tour a publié en décembre 2013 « **La Bête du Gévaudan dans tous ses états** » par Jean Richard et Lucien Gires. Jean Richard est le spécialiste incontesté de la Bête que tous les auteurs d'ouvrages sur la bête ont considéré essentiel de rencontrer, tant sa maîtrise du sujet fait l'unanimité. Ce livre se présente sous la forme d'un ouvrage de 96 pages + 4, dans un format rectangulaire. Il est illustré d'un très grand nombre de dessins, photos, vignettes. Il est vendu 25 € dans la plupart des librairies du secteur ou par souscription au prix de 26 € (chèque à libeller au nom des Amis de la Tour et à adresser à Blandine Gires, route du Malzieu, 43170 Saugues).

Des oublis

Secrets d'Histoire : c'est le titre d'une émission à succès de France 2 présentée par Stéphane Bern. Ce dernier en a fait des livres et dans le premier, paru en octobre 2010 chez Albin Michel, la bête occupe un chapitre de huit pages intitulé « La bête du Gévaudan, à quoi ressemblait vraiment le terri-

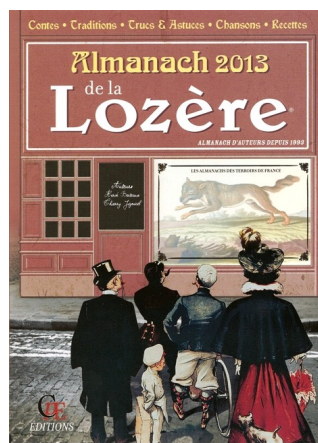
ble prédateur ? ». À noter en fin d'ouvrage une longue liste alphabétique de noms pour remercier tous les participants aux différentes émissions télévisées, une attention qui est assez rare pour être soulignée.



Le loup autrefois en forêt d'Orléans de Jacques Baillon a été édité aux éditions CPE en mars 2011. Ce joli livre très illustré concerne surtout les bêtes ayant sévi du côté d'Orléans vers les années 1700 mais « notre bête » y est aussi mentionnée.

La revue **Jours de chasse** No 47 du printemps 2012 a publié, sous la plume de Manfred de Boissieu, un article sur les lieutenants de loupveterie. La bête y est évoquée.

Magazines, revues, presse écrite



Almanach 2013 de la Lozère : il a été édité par CPE éditions. On y trouve au mois de janvier, trois pages sur la bête écrites par Thierry Jigourel.

Le Calvados : cette revue éditée par le conseil général de ce département a parlé de la bête sous la signature de Michel de Decker dans le No 109 d'automne 2012.

Le retour du loup en Gévaudan. La presse locale ouvre largement ses colonnes au loup depuis que son retour est constaté en Lozère au sud du départe-

tement et à l'est en limite avec l'Ardèche. Ce sujet est aussi souvent évoqué dans la presse nationale (le Parisien du 13 mai et du 5 septembre 2013, le JDD du 7 juillet 2013 par exemple). La polémique enfle avec les dégâts du prédateur sur les troupeaux de moutons. Dans chaque article ou presque consacré à cet animal la bête du Gévaudan est évoquée. Devant l'abondance de ces articles, les relever tous s'avère quasiment impossible ! Les journaux locaux (Lozère Nouvelle, Eveil de la Haute-Loire, La Montagne, La Tribune le Progrès, Midi Libre, Renouveau, Écho de la Margeride) ont aussi signalé les expos d'Auvers et du Malzieu, le musée de Saugues ainsi que les différentes manifestations liées à la bête. Merci à eux !

Et si la bête avait été un dingo ? On peut presque le penser suite à un article paru dans **Aujourd'hui en France** du 16 juin 2012 ainsi que dans pas mal d'autres revues et journaux. Cet article relate qu'en 1980 un bébé de 9 semaines disparaît mystérieusement de la tente de ses parents qui campent en plein désert du centre de l'Australie. Ce fait divers a été repris dans un célèbre film : « Un cri dans la nuit » avec Meryl Streep. La mère déclare à cette époque que sa fille a été enlevée par un dingo. La justice ne la croit pas et la condamne à la prison à vie pour infanticide et son mari à une peine avec sursis pour complicité. En 1987 la peine des parents est annulée car des lambeaux de la grenouillère de l'enfant sont retrouvés près de terriers de dingos. En 2012, la justice reprend l'affaire et blanchit totalement les parents car on a maintenant des preuves irréfutables d'attaques de dingos sur des enfants. Il y aurait eu 239 attaques entre 1990 et 2011 dans l'état du Queensland avec mort de deux enfants de 2 et 9 ans. Certes on est loin des 78 victimes de la bête du Gévaudan en 3 années mais un animal complètement déraciné n'aurait-il pas pu avoir un comportement encore plus agressif et incontrôlable mais le dingo aurait eu quasiment la même origine que le thylacine alors ... ?

Relevé dans **Télérama** du 6 mars 2013 : « Depuis quelque temps, à midi pétant, trois fois par semaine, un compte mystérieux, @Padre_Pio, se lance dans un récit palpitant tout en tweets : **la bête du Gévaudan**, Landru, Pompéi, ... Le narrateur, titulaire d'un DEA d'histoire, ménage ses effets, joue sur la fragmentation en cent quarante signes, qui favorise le suspense, l'effet d'attente. On le lit comme on écoutait Alain Decaux, avec l'humour

2.0 en plus, disséminé tout au long des tweets. Twitter mène à tout, à condition de savoir s'en servir. »

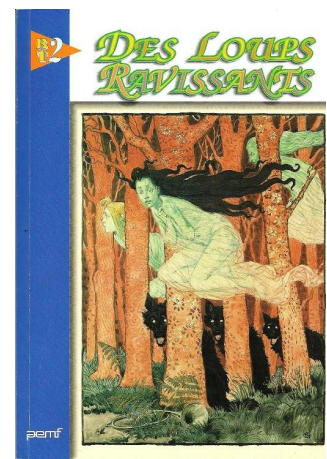
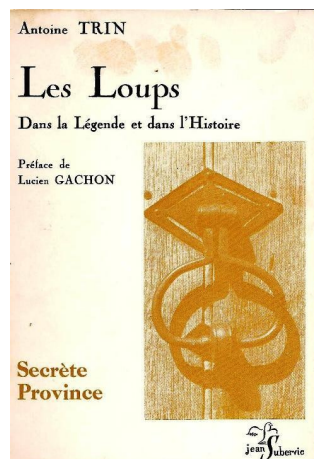
La revue **ça m'intéresse histoire** de septembre – octobre 2013 (No 20) a publié un article de 3 pages « bête du Gévaudan contre-enquête signé Jean Pierre Vrignaud. Il s'agit d'un article consacré principalement au livre d'Andréa Saba présenté plus haut.

Bêtes de légendes en Normandie : c'est le titre d'un article qui m'a été signalé par T.H. Il est paru dans le No 84 du magazine Patrimoine Normand du 1^{er} trimestre 2013. La bête y est évoquée.

Publications anciennes retrouvées

Encore beaucoup de découvertes cette année ! Mais quand donc en aurons-nous fait le tour ?

Les loups dans la légende et dans l'histoire : il s'agit d'un livre d'Antoine Trin (prêtre et historien du Cantal). Il a été publié en 1980 chez Jean Subervie à Rodez. Un sous-chapitre s'intitule « la bête du Gévaudan et le lynx des Ternes ».



Des loups ravissant : titre à comprendre dans le sens « Des loups kidnappant » ; c'est une publication de PEMF (Publication de l'École Moderne Française) qui date de 1998. La polémique sur le retour du loup y est largement évoquée. La bête du Gévaudan est dans le chapitre « Le grand méchant loup » !

Casus Belli : c'est le nom d'un magazine de référence des jeux de rôle. Le numéro 26 de Juin 1985 présente une critique d'un jeu intitulé « La bête du

Gévaudan » au scénario original : vers 1765, sur le plateau du Gévaudan, la Bête, un loup garou, rôde à chaque pleine lune. Mais cette fois il a été pris en chasse et blessé. Le lendemain, vous vous réveillez avec une blessure au bras : le loup garou c'est vous ! Il vous reste 12 heures pour trouver l'antidote, sinon ... Quand on vous parle des mordus de la bête !



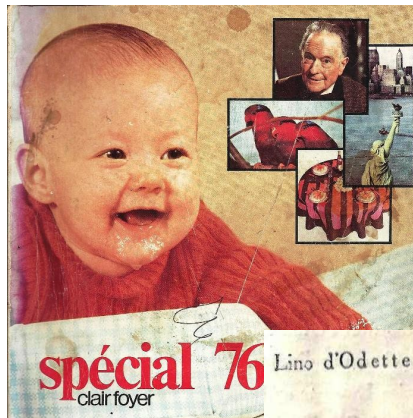
Mon Dimanche était une « revue populaire illustrée » avec une parution chaque dimanche. Le numéro 354 du 12 septembre 1909 contient une page sur la bête. Cet article est signé Jean Rosnil. Il contient un certain nombre d'erreurs historiques comme bien souvent dans ce genre de publications ; Jean Chastel n'a pas tué la bête en août 1765 ! Il y a aussi trois dessins dont un assez amusant : la bête a des griffes aux pattes avant et de vrais sabots de bois aux pattes arrière ! Déjà à l'époque de la bête on avait eu droit à une gravure avec griffes à l'avant et sabots de cheval à l'arrière !



L'ami de la maison était une autre « revue populaire illustrée » du dix-neuvième siècle. Le deuxième volume couvre l'année 1857. On y relève page



240 une question : « Qu'était-ce que la bête du Gévaudan ? » et la réponse est à la page 254 sous la plume d'Arthur Mangin. Il nous dit que *cet animal était simplement un loup, mais un loup comme on n'en voit guère*. Heureusement qu'on n'en voit guère comme lui ! Le problème c'est qu'encore une fois toute cette histoire s'arrête au loup des Chazes occultant toute la dernière partie de l'histoire de la bête, comme quoi l'exploit de Chastel eut sûrement très peu d'écho.



Le magazine **Clair Foyer** spécial année 76 présente 3 pages sur la bête et une gravure ancienne sous la plume de G. de Corbie.

Les Robinsons : j'ai évoqué dans la précédente gazette le journal scolaire mensuel de l'école publique de Pont-de-Lignon (Haute-Loire) dont j'avais trouvé le numéro 8-9 de mai-juin-juillet 1947 qui contenait une page sur la bête. J'ai eu la chance de mettre la main sur le numéro précédent (6-7 de mars et avril 1947) qui présente aussi une page sur la bête et une belle linogravure signée Odette mais il manque encore des numéros avant et après. Même appel à l'aide donc pour retrouver les exemplaires manquants !



Aesculape : on connaissait déjà cette revue médicale avec les articles du docteur Puech dans lesquels il donne sa version de l'affaire de la bête : la bête du Gévaudan n'a jamais existé, il s'agissait de la combinaison de trois éléments, à savoir des loups, des mystificateurs et surtout un fou sadique. Cette démonstration (assez légère à mon avis) se trouve dans deux numéros de cette revue de décembre 1911 et de janvier 1912. J'ai eu la chance de trouver ces deux années-là dans deux gros volu-

mes reliés. Il s'agit d'ailleurs des deux premières années de parution de cette revue.



L'écho de la mode était un magazine féminin hebdomadaire. Dans le No 33 du 16 au 22 août 1970, on trouve un article de 4 pages sur la bête non signé.



Le pèlerin est un hebdomadaire créé en 1873. Dans le No 3226 du 22 janvier 1939, on trouve un article sur la bête : une page signée P. Bourges.

Une précision apportée par Mr Philippe Bertrand libraire au Puy en Velay (librairie ancienne très bien achalandée) sur les « Mémoires secrets de Bachaumont ». Je mentionnais dans la gazette 13 qu'il s'agissait d'une chronique anonyme (Bachaumont n'est semble-t-il qu'un prête-nom) publiée au départ en 37 tomes. Mr Bertrand m'a appris que les auteurs successifs furent : L. Petit de Bachaumont, M. F. Pidansat de Mairobert, Moufle d'Angerville et autres et qu'il y a eu 36 volumes (et non 37) de 1777 à 1789.

Dragon Magazine est une revue américaine de jeux de rôles. Elle mentionne la Bête (avec illustration) dans son numéro 116 de décembre 1986. On y trouve pas mal d'inexactitudes, et la théorie du loup.

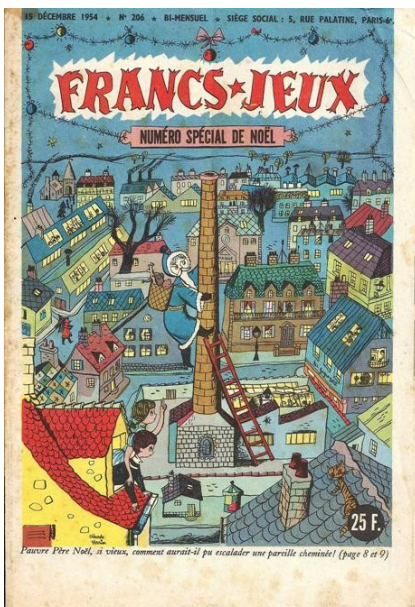
On trouve dans le **bulletin de liaison des associations des cadres de réserve** des écrits de Serge Colin qui est un ancien officier de l'armée (grade de lieutenant colonel). Les numéros 15 (de février 1984), 16 (de septembre 1984) et 17 (de mai 1985) contiennent en trois épisodes l'histoire de la bête et la théorie de Mr Colin.

La bête du Gévaudan dans les armoiries de la famille Antoine : c'est un petit fascicule de 8 pages (tiré à part) signé du baron Du Roure de Paulin et datant de 1907. Il y décrit l'augmentation d'armoiries de François Antoine suite à son exploit au bois des Chazes.

Dans le livre « **La France pittoresque, région du sud** » signé Alexis M.G. et publié autour de 1907, on trouve une page sur la bête dans le chapitre consacré à la Lozère.

L'Avant-Coureur était une feuille hebdomadaire du dix huitième siècle où étaient annoncés les objets particuliers des sciences et des arts, le cours et les nouveautés des spectacles, et les livres nouveaux en tout genre. Un correspondant du forum internet nous a signalé que dans certains numéros de 1765 la bête est évoquée. On trouve en particulier dans le numéro 42 du 21 octobre 1765 un petit article expliquant que « ...l'animal tué par François Antoine, est enfin exposé à la curiosité des habitants de cette grande ville après avoir resté quelques temps sous les yeux de toute la cour... On le voit sur le quai de la Mégisserie, à la loge du sieur Ricci... Celui-ci tient beaucoup du loup... ». Autre précision du même correspondant : Jean-Baptiste Ricci, italien, arracheur de dents était aussi montreur de curiosités sur le quai de la Mégisserie, et bateleur. Découvertes qui amènent comme toujours d'autres questions : le loup d'Antoine avait-il été acheté ou loué par Ricci ? Si oui il n'aurait guère eu de raisons de retourner ensuite au Cabinet du Roi futur Muséum National d'Histoire Naturelle. Et pourtant d'après l'article de C. Chacornac paru en 1929 dans l'Almanach de Brioude la présence de cet animal était mentionnée en ce lieu autour des années 1920, peu

avant sa mise au rebut et sa destruction : « ... Le livre des entrées du Muséum mentionnait, en effet, le passage du Cabinet du Roi au Muséum du loup naturalisé d'Antoine de Beauterne, connu sous le nom de Bête du Gévaudan. Malheureusement, la peau de l'animal historique avait perdu tous ses poils avec le temps et, peu de temps avant la visite de Paul Le Blanc, elle avait été mise au rebut, selon toutes les règles en usage pour les pièces de collection de l'État, et brûlée avec tout ce qu'elle contenait encore d'étoffe... » L'auteur de l'article de l'almanach de Brioude précise ses sources : M. auguste Casati, avocat à la cour d'appel de Paris et M. le docteur Olivier, médecin consultant à la Bourboule.



Francs jeux était une revue bimensuelle pour les enfants. Dans le numéro 206 du 15 décembre 1954, on trouve deux pages sur la bête signées René Poirier. À noter que le loup d'Antoine n'est pas évoqué et que c'est bien Chastel qui tue la bête !

La bête dans les médias

Cinéma, Télés et radios

On m'a signalé **un reportage de la RTS** (Radio Télévision Suisse) datant visiblement des années 1970. Il s'agit d'un reportage de Boris Acquadro intitulé « Sur les traces de la bête du Gévaudan ». Ce reportage a été tourné sur place et j'ai pu y reconnaître, outre des lieux emblématiques de notre région, l'ancien secrétaire de mairie d'Auvers relatant la mort de la bête à la sogne d'Auvers. Il y a à la fin une interview de Jacques Delperrie de Bayac, auteur du livre « Du sang dans la montagne, vrais et faux mystères de la bête du Gévaudan » paru en 1970 chez Fayard dans laquelle cet auteur met nettement en cause des loups. Lien pour visionner cette émission :

<http://www.rts.ch/archives/tv/culture/3442292-la-bete-du-gevaudan.html>

Phil Barnson a publié **un DVD sur le festival de Langogne**. C'est un double DVD avec sur le premier, le documentaire de 90 minutes contenant la controverse en quasi intégralité, sur le second les bonus de 45 minutes, le prix est de 17 euros. Il est en vente en exclusivité sur son site où la gazette est aussi téléchargeable. Lien pour les DVD :

http://labetedugevaudan.com/pages/odb_controversia_01.html

L'antre : ce même Phil Barnson, décidément très prolifique, a réalisé une série de 10 épisodes et un épilogue, le tout avec des légos, dans le même style de ce que font France et Alex (voir gazette No 13 et aussi ci-dessous le paragraphe « Bestia »). Il s'agit de petits films de 3 à 4 minutes chacun (une grosse demi-heure pour le total) parodiant l'histoire de la bête avec des décalages de temps et de lieux (an 564, la bête du Habenknöt). Un épilogue style « Tribunal de l'impossible » remet certaines choses en place.

http://www.labetedugevaudan.com/videos/antre/antre_episode1-verification.mp4

Bestia : résumer l'affaire de la Bête en 22 minutes, ça n'est pas facile. Et pourtant c'est ce qu'ont fait France et Alex, deux cinéastes amateurs en créant un scénario de toutes pièces. Imaginez ensuite que le tout est filmé en « stopmotion » (image par image) avec des LÉGO, ça complique encore un peu ! Et pour couronner le tout, le résultat est superbe,

tant du côté visuel que sur la quasi absence d'erreurs historiques (à part bien sûr les costumes, mais bon, on ne va pas chipoter !). Le résultat de ce travail assez bluffant fait par deux sympathiques passionnés de cinéma d'animation est visible sur : <http://youtu.be/cGyDaiuVcVA> France et Alex ont même pris la peine de faire visiter le Gévaudan à leurs acteurs en cet été 2013. De plus le film Bestia a été sélectionné pour participer au festival Ciném'action de Lure en Haute-Saône le samedi 12 octobre 2013 et Bestia y a remporté le Prix Ciném'Action du festival ! Une belle consécration pour des LÉGO !



Marie Jeanne en Légo sur son modèle à Auvers.

Diverses émissions que l'on m'a signalées et que je n'ai pas toutes vues ou écoutées : « La tête au carré » sur France Inter le 23 avril 2012 sur les hommes et les loups avec J. M. Moriceau. « Slam » sur France 3 le 17 février 2012. La série Maigret avec Bruno Cremer : la bête est évoquée dans l'épisode « Maigret et la vente à la bougie ». L'émission Europe 1 social club animée par Frédéric Taddéi a parlé du loup et de la bête du Gévaudan le 30 septembre 2013 avec là aussi J. M. Moriceau comme invité.

Dans tes yeux est le titre d'une émission de reportages documentaires de 26 minutes diffusée par Arte. La présentatrice vedette en est Sophie Massieu, une journaliste non voyante accompagnée de son chien guide, un superbe dalmatien nommé Pongo. Sophie parcourt le monde et elle est venue cet hiver en Gévaudan pour réaliser un reportage sur la région (la bête mais aussi le chemin de Stevenson, les clochers de tourmente, les menhirs des Bondons et les loups du Gévaudan). Une semaine

de tournage entre Mende, Saugues, Auvers et la Besseyre-St-Mary où dans ces deux derniers lieux, j'ai tenté de répondre au mieux aux interrogations de Sophie et de son équipe de quatre personnes. Ce reportage a été diffusé sur Arte le lundi 7 novembre. Cette même chaîne Arte avait déjà évoqué la bête lors d'une émission sur le marquis de La-fayette.



Sophie Massieu, Bernard Soulier et Pongo.

Le pacte des loups, film de Christophe Gans inspiré de l'histoire de la bête, a été rediffusé le mardi 5 mars 2013 à 22h 25 sur NRJ12.

Jérôme Ségur a tourné pour les productions ZED en avril 2013 **un documentaire sur les relations entre l'homme et le loup**. La bête a, bien entendu été évoquée avec notamment Jean Marc Moriceau et moi-même. Cela devrait donner un film d'environ 90 minutes pour le cinéma ou une chaîne de télévision.

C'est notre histoire est une émission radio qui a eu lieu sur RCF43 (Radio Chrétienne Haute-Loire) les 5 et 13 juin 2013 afin d'y présenter mon article sur la vie rurale en Gévaudan au temps de la bête paru dans le No 4 d'Histoire Sociale de Haute-Loire (éditions du Roure). Il s'agissait d'une émission de 25 minutes où j'étais interrogé.

Une autre émission de **radio locale** sur la bête et sur mon travail a été diffusée en cette année 2013. Mon livre a été évoqué sur radio Craponne (107.3) samedi 1^{er} juin à 8h15 avec reprise lundi 3 juin à

8h15, mardi 4 juin à 12h15 et jeudi 6 juin à 11h15. Il s'agissait d'extraits du livre lus par une « conteuse ».

Vendredi 31 mai a eu lieu à Saint-Alban la présentation de la deuxième partie du film « **1765 un an à tuer** » réalisé par l'association « Clap vidéo ».



Différentes hypothèses sur la nature de la bête y sont évoquées. L'ensemble des deux films suivis de bonus est sorti en un seul dvd qui a été disponible pour les journées de Marvejols au

temps de la bête fin juillet. On peut se le procurer dans les librairies du Gévaudan ou bien sur :

clapvideo@gmail.com

L'équipe de la NHK à Auvers



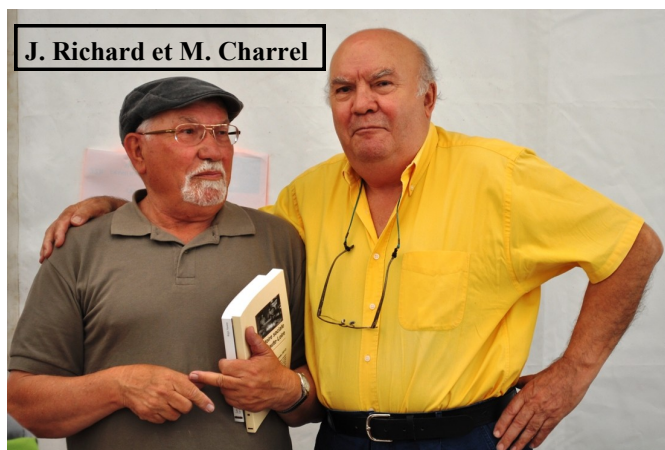
Les japonais sont sur les traces de la bête du Gévaudan : une société de production japonaise, la G's corporation, a tourné en cet automne 2013 un documentaire sur la Bête du Gévaudan pour une chaîne publique du Japon, la célèbre NHK. Ce reportage est destiné à une série documentaire mensuelle de 60 minutes qui est intitulée "Mystères et légendes du Monde". Dans chaque émission, il y a deux sujets concernant les mystères et légendes du monde qui sont très connus. Pour l'émission qui nous intéresse ce seront deux thèmes très français : Nostradamus et la bête du Gévaudan qui devraient être diffusés en janvier 2014 au « pays du soleil levant ». Une équipe de 4 personnes est donc venue en Gévaudan les 8, 9 et 10 novembre

pour faire des images à Auvers, la Besseyre St Mary, Paulhac, Saint Privat du Fau, Saugues, Ste Marie des Chazes, pour aussi réaliser des interviews de Bernard Soulier et également pour filmer des documents chez Jean Richard.

Expos, colloques, conférences et dédicaces

En ce qui me concerne, je continue de proposer mon travail sur la bête en rencontrant le public, j'estime que c'est là une marque de respect envers mes lecteurs et j'y trouve aussi largement mon compte par des discussions souvent pointues et passionnantes. J'ai ainsi dédié « Sur les traces de la bête » à Sury-le-Comtal en octobre, à Saint-Germain-Laprade début décembre avec une présentation de mon ouvrage sur un montage power point, dans une librairie de Saint-Flour fin décembre, dans le magnifique cadre du château de Bouthéon (42) en mars, à partir d'avril 2013 j'ai aussi proposé le No 4 d'Histoire sociale de Haute-Loire à Arsac en Velay, à la bibliothèque du Puy-en-Velay en mai, à la foire aux livres de Ruynes en Margeride le 14 juillet, à la fête de la Madeleine de Saugues le 21 juillet. Lors de cette journée des écrivains à Saugues, on pouvait rencontrer Michel Charrel qui a écrit il y a quelques années un roman policier sur la bête ainsi que Jean Richard.

J. Richard et M. Charrel



D'autres dédicaces au cours des journées de Marvejols et du Malzieu (voir plus bas), dans le magnifique site de la ferme de Bourlatier (07) le 1^{er} septembre et au salon du livre de Prades en octobre. J'ai également présenté l'histoire de la bête à des publics scolaires en classes de découverte dans le cadre du centre de la Margeride de Saugues ainsi qu'à des stagiaires animateurs nature au Bouchet Saint Nicolas en juin.

En avril 2013 s'est tenu **le salon de l'estampe du Grand-Palais**. A cette occasion la BNF présentait quelques estampes sur son stand et parmi celles-ci 3 gravures de la bête qui sont toutes bien connues.



La maquette de la statue d'Auvers

Au printemps 2013 une exposition à l'hôtel Dieu du Puy-en-Velay était consacrée à **l'œuvre de Philippe Kaepelin**.

Cet immense artiste originaire du Puy-en-Velay qui nous a quitté en 2011, a consacré une grande partie de son travail à l'art sacré en créant de magnifiques réalisations dans les églises ou cathédrales du monde entier. Il a aussi réalisé un bestiaire fantastique dans lequel la bête du Gévaudan a eu sa place avec bien entendu la splendide statue d'Auvers mais également des dessins, des collages et l'illustration du livre d'Henri Pourrat avec des bois gravés.



Une marche sur les traces de la bête entre la Besseyre-St-

Mary, Auvers et la sogne a eu lieu le mardi 14 mai 2013 après-midi avec des élèves de 5^{ème} et 4^{ème} d'un collège de Senlis suivie d'une « conférence » en veillée à Saugues. J'avais été sollicité pour accompagner ce sympathique groupe de jeunes gens qui se sont tous découvert une passion pour cette fabuleuse histoire de la bête. Même chose ou presque en septembre avec un groupe de collégiens de

Brives Charensac qui mène un projet sur la bête tout au long de l'année scolaire.



Adrien Pouchalsac a proposé une conférence débat le jeudi 11 juillet 2013 au Bouchet Saint Nicolas avec des dédicaces de ses BD (La Bestia en 3 tomes).

Journées de Marvejols : Les 26, 27 et 28 juillet, Marvejols a vécu au temps de la bête avec différentes manifestations comme projection des films de Jean Soulet suivis d'un débat, animations de rues, jeu de piste, dessins d'enfants, contes, théâtre, festin de la bête, reportage photos, conférence de Jean Marc Moriceau, salon du livre. À ce dernier sous un grand chapiteau de la place Cordesse on pouvait rencontrer de nombreux auteurs ayant écrit sur la bête : Léon Bourrier, Hervé Boyac, Roger Lagrave, Jean Marc Moriceau, Jean Louis Pesch, Jean Marie Prevel, Andréa Saba, Bernard Soulier, Jean Soulet (réalisateur des films de « clapvidéo »). Le public a bien été au rendez-vous, surtout le samedi qui fut le jour le plus chargé, le dimanche ayant été un peu perturbé par un orage imprévu. On a aussi pu voir une troupe théâtrale présenter son spectacle avec deux louveteaux et un jeune puma ! Comme quoi de tels animaux existent bien en France et pourraient donc fort logiquement se retrouver dans la nature du Gévaudan ou d'ailleurs !

Album photos



Jean-Marc Moriceau



La place Cordesse de Marvejols était décorée de multiples bêtes !





Bernard Soulier et Hervé Boyac



Dédicaces au salon du livre.

On dessine la bête



Jean-Louis Pesch dessine la bête !



Jean-Louis Pesch et Bérrik



La bête lit son histoire !



Spectacle de rue avec puma et louveteaux



La Bestia immortalis : c'est une œuvre de René



Crozat, un grand artiste plasticien reconnu qui vit à Fréjus. J'ai déjà présenté ce travail dans la gazette No 12. Il a depuis amélioré son œuvre la plus insolite en l'automatisant entièrement, il lui suffit désormais d'appuyer sur une télécommande pour que l'ensemble se mette en marche, que le commentaire audio se déclenche et que la bête surgisse un peu partout. René Crozat a aussi réalisé d'autres travaux sur le thème de la bête :



un tableau représentant Jean Chastel à la sogne d'Auvers (que l'on peut voir à l'exposition d'Auvers), une magnifique Marie-Jeanne Valet combattant la bête et aussi le combat de



Portefaix et de ses six camarades. La plupart de ses œuvres ont été faites sur palette numérique en

tirages limités. Son exposition très riche et variée était visible en ce mois d'août 2013 dans sa maison de Chaulhac, son village lozérien d'origine.

La ville du Malzieu fête la bête chaque année depuis que les statues ont été mises en place dans cette ville. La journée de la bête a eu lieu cette année le 8 août sous une pluie battante et discontinuée avec des dédicaces d'auteurs, des dessins d'enfants et aussi la traditionnelle dictée concoctée par Léon Bourrier dont voici le texte :

La légende de la louve

Lors d'un demi-sommeil, j'ai rêvé de la Bête...
Du Gévaudan, bien sûr ; normal pour un poète !
Elle était une louve allaitant ses petits
Comme une au temps des siens s'en acquitta, jadis.

Rémus et Romulus étaient à la naissance
Enfants abandonnés, à notre connaissance.
Le tout dernier devint un vaillant empereur
Mais il tua son frère, et non point par erreur.
La louve de chez nous avait en Margeride
Construit une tanière au creux du sol aride,
Sous un énorme bloc d'un granit éternel,
Où pouvait se loger son instinct maternel.
Elle allaitait toujours les braves créatures
Comme des louveteaux d'autres progénitures,
Car les bébés étaient deux jeunes orphelins
« Oubliés » par quelqu'un des proches patelins.
Léchés et bien nourris au lait de ses mamelles
La louve vit partir les enfants, sans semelles.
Ils allèrent tous deux, se firent chercheurs d'or,
Sous l'enthousiaste œil du cauteleux condor,
Souvent accompagnés de leur mère adoptive
Qui ne les quittait point, malgré leur tentative
De la dissuader de suivre tel sentier,
Où ne passait pas même un nullard muletier.
La mort vint séparer les enfants de la louve ;
La Bête est enterrée et nul ne la retrouve ;
Mais il me semble ouïr, où l'homme mit la croix,
Des hou ! Hou ! Gémissants auxquels alors je crois...

Sur les traces de la bête du Gévaudan : c'était le titre d'une exposition présentée en cet été 2013 au Malzieu dans le musée des Ursulines. On pouvait y voir des panneaux résumant l'histoire de la bête avec une exposition réalisée il y a quelques années par les archives de Lozère et ayant déjà été montrée ailleurs comme au festival de Langogne en 2012. Il y avait aussi deux fusils anciens (un à silex et un à piston), un piège à loups, un collier à

clous et surtout la presse de l'abbé Pourcher qui a été jadis rachetée par le musée de Mende aux héritiers de l'abbé. Rappelons que ce « curé imprimeur » de Saint Martin de Boubaux avait décidé de réaliser lui-même entièrement ses ouvrages. Il avait donc acheté une presse d'imprimerie, des caractères, du papier, de l'encre et s'était attelé à ce dur labeur. Il en a résulté des ouvrages très particuliers : de petits formats, assez mal imprimés, quasiment sans couverture, brochés avec les moyens du bord mais qui sont de nos jours de véritables raretés bibliographiques que les passionnés s'arrachent à prix d'or. L'abbé Pierre Pourcher est, entre autres, l'auteur du livre « Histoire de la bête du Gévaudan, véritable fléau de Dieu » paru en 1889.



La presse de l'abbé Pourcher

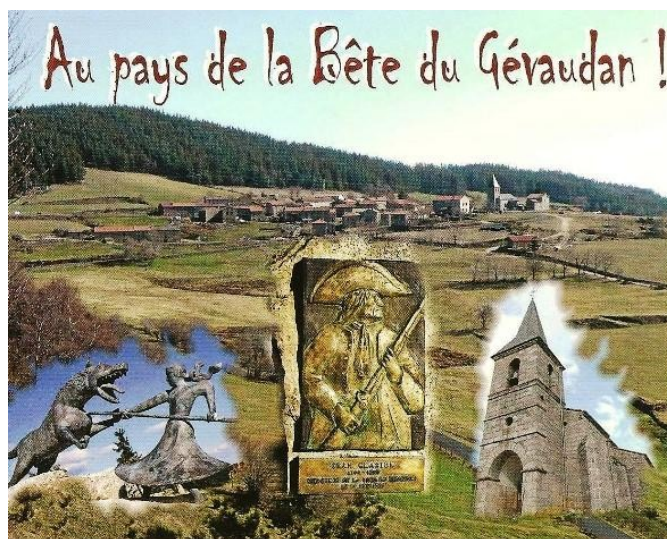
Au musée fantastique de la bête

La fréquentation de ce lieu incontournable pour tous les visiteurs de Saugues et du Gévaudan s'est maintenue au niveau de 2012. Pas de grandes nouveautés cette année mais différents projets sont en préparation. Serge Mouchet, le regretté Conseiller Général de Saugues (voir plus bas) avait amené plusieurs fois en visite au musée Gérard Roche, le président du Conseil Général de Haute-Loire, lequel s'intéresse d'ailleurs depuis à la bête et prépa-

re un roman à son sujet ! Signalons que le Conseil Général de Haute-Loire subventionne chaque année le musée de Saugues.

L'exposition d'Auvers

Le thème présenté en cet été 2013 était « D'autres bêtes dévorantes de France comme la bête du Gévaudan ». On y présentait donc ces autres cas d'animaux anthropophages répertoriés entre le 15^{ème} et le 19^{ème} siècle ainsi que deux panneaux sur les actuels pumas « sévissant » en Gévaudan. L'exposition a été largement améliorée avec notamment la diffusion en continu sur grand écran d'un petit film réalisé par Phil Barnson qui résume en une dizaine de minutes l'histoire de la bête. De nouvelles vitrines ainsi qu'une nouvelle présentation ont été mis en place. Nous avons édité une autre carte postale multi vues reprenant les deux villages d'Auvers et la Besseyre-St-Mary et les deux monuments concernés.



Le mois de juillet a été en légère baisse par rapport à 2012, par contre le mois d'août a fait quasiment jeu égal. Les offres sur la bête se multiplient, c'est tant mieux mais, le nombre de visiteurs en Gévaudan restant à peu près stable, cela peut entraîner une baisse de fréquentation dans chaque site. On recensait en effet pour cette saison : le musée de Saugues, la tanière de la bête de Pradelles, l'exposition du Malzieu et l'exposition d'Auvers. Le thème retenu pour 2014 est « L'histoire de la bête du Gévaudan à travers les registres paroissiaux ». L'année 2014 marquera aussi le début du 250^{ème} anniversaire de cette affaire. Des projets sont en cours mais réservons un peu de surprise !

Chiner sur la bête

Asseyez vous donc sur la bête ! J'ai acheté **une chaise** avec une tête de bête sculptée sur le dossier. Cette chaise vient de la région de Saugues et va désormais me servir pour accueillir les visiteurs de mon modeste « antre de la bête ».



Des pin's qui représentent notre bête ont été émis très nombreux ; j'en ai récupéré quelques uns de plus : un de la statue de Marjevols marqué « Portal Marjevols Gévaudan » un des pompiers de Saugues (le même existe en jaune) et j'en ai même vu un en métal doré très précieux : il s'agit d'une pièce unique qu'a fait réaliser Mr Léon Bourrier (poète qui a écrit notamment « La bête en vers et pour tous ») par un bijoutier de Mende pour s'en servir comme épingle de cravate.



J'ai trouvé un **insigne du chantier de jeunesse** groupement 6 (Lozère) représentant la tête de la bête du Gévaudan, il date de la période 1941. C'est un insigne d'épaule gauche pour chemise, pull ou blouson.



Il existe **une fiche documentaire** intitulée « La bête du Gévaudan » dans une série « Les chiens célèbres », elle porte le numéro 19. Un côté avec une gravure de la bête

dévorante et au verso un texte résumant l'histoire. Aucun nom d'éditeur ni d'année d'édition. J'ai aussi acheté à Aumont une carte postale moderne (éditions Debaisieux) qui représente différentes bêtes : Auvers, Aumont, Marvejols et Saugues.

Au pays de la bête du Gévaudan



Trouvé également **une médaille** marquée GR 65 chemin de Compostelle qui représente d'un côté la bête du Gévaudan qui se trouve sur la fontaine d'Aumont.

Pour la fête de la Madeleine 2013 à Saugues, il a été imprimé **un sac en toile** afin d'y mettre le casse croûte « le balluchon du pèlerin » proposé à cette occasion. La bête y est représentée.



On connaissait **une planchette de dentellière** avec une représentation de la bête (voir gazette 10), il s'en est vendu une autre sur ebay. Était ce bien là aussi la bête ?



Trouvée sur eBay **une image** style carte à jouer ancienne marquée « 6B Auvergne Bête du Gévaudan » ainsi qu'un **petit fanion** (que l'on mettait jadis sur les cadres des vélos) représentant la bête.



Nécrologie

Jean Jacques Barloy est mort le 26 janvier 2013 à l'âge de 75 ans. C'était un journaliste animalier docteur en zoologie qui était passionné de crypto-zoologie (science des animaux cachés). À ce titre il avait étudié la bête du Gévaudan, parmi d'autres cas d'animaux mystérieux, dans « Les survivants de l'ombre » publié en 1985 chez Arthaud. On lui doit aussi de nombreux articles dans différentes revues où il évoque la bête (par exemple Sciences et vie de 1980).

Serge Mouchet nous a quittés au mois de juin 2013. Il était le conseiller général du canton de Saugues et aussi le directeur du centre d'accueil « sports et vacances en Margeride ». C'était un homme très attachant, passionné par sa région et toujours prêt à donner le meilleur de lui-même pour les projets mettant en valeur le pays de Saugues tels ceux autour de la bête du Gévaudan. Il nous manquera beaucoup. Toutes nos condoléances à sa famille.

La bête sur le net

Voici, pour la deuxième fois, la présentation d'un site internet consacré à la bête du Gévaudan. Il se nomme « **Dans l'Ombre de la bête** » : c'est le site internet de Phil Barnson qu'on trouve à l'adresse :

<http://www.labetedugevaudan.com/>



dans l'Ombre de la Bête

Phil Barnson est un « bestieux » bien connu maintenant de la plupart des accros et mordus de la bête, notamment grâce à ses films documentaires qu'il réalise avec une passion communicative qui compense largement de faibles moyens. La page d'accueil de ce site sous titré « Premier site de recherches en temps réel sur la bête du Gévaudan », présente tout le sommaire et il est on ne peut plus riche avec pas moins de 45 rubriques différentes classées en 5 grandes catégories : mes recherches, la bête, les hommes, les lieux, les pistes. Un éditorial, remis à jour régulièrement, tout comme l'ensemble du site, se trouve au milieu de la page d'accueil. Ce site a ouvert en septembre 1997 et son compteur affiche, en cette fin d'année 2013, plus de 43 000 visiteurs (de quoi faire rêver du côté d'Auvers et de son exposition !) Toutes les théories sur l'identité de la bête peuvent se retrouver dans ce site hyper complet, il suffit juste de chercher pour trouver et avec cette page d'accueil bien rangée, c'est finalement assez facile. Chaque page possède un bouton « Retour à l'accueil » toujours placé au même endroit. On n'est donc jamais perdu dans les méandres des lieux hantés par la bête ! De très nombreux liens sont disponibles un peu partout car Phil est « partageur » (les copies avec références sont autorisées). On trouve en particulier un lien vers « la bible de la bête » à savoir la désormais célèbre « Chronodoc » (chronologie et documentation raisonnée des événements) d'Alain Bonet, elle aussi remise à jour régulièrement. Et dans la rubrique « les pistes » on peut télécharger toutes les gazettes depuis le numéro 0 car c'est maintenant Phil qui en est, depuis 2012, le diffuseur officiel sur internet ayant ainsi succédé à Michel Midy. Phil est également, depuis peu, le second responsable (en tant que modérateur) du forum de discussion yahoo au sujet de la bête du Gévaudan (http://fr.groups.yahoo.com/group/la_bete_du_gevaudan/). On peut commander ses productions audiovisuelles sur la page « La bête en films » où on retrouve ce commentaire de l'auteur à propos de son deuxième reportage : « *C'est avec ce second opus que je trouve ma griffe, que j'établis mon style : peu conventionnel.* » Et il est vrai qu'un reportage signé Barnson se reconnaît rapidement car il essaie d'aller au fond des choses, de

donner la parole à tout le monde, d'évoquer toutes les pistes, de ne pas occulter les théories qui peuvent déranger.

Voilà donc un site internet comme je les aime : complet, bien présenté, clair, accessible, partageur, remis à jour régulièrement mais aussi sans arrogance et sans prétention car il est réalisé par quelqu'un dont j'apprécie beaucoup à la fois la modestie, la démarche et les qualités humaines. Cela n'est pas si courant de nos jours, alors découvrons et faisons découvrir ce travail sans modération !

Des documents sur un fait peu connu

L'exploit de Portefaix et de ses six camarades a fait le tour du royaume et a donné lieu à des récompenses. Celui de 4 enfants d'Auvers, le 11 mai 1765, bien que de la même veine, n'a pas eu le même retentissement. Pourquoi ? On a pourtant les mêmes « ingrédients » : des enfants attaqués qui se défendent courageusement, un plus grand qui se porte au secours des plus jeunes. Il semble qu'à cette époque aussi il ne fallait pas lasser le public : l'exploit de Portefaix avait fait la une de la presse 4 mois auparavant, les journalistes ne voulaient peut-être plus de ce genre de faits à relater, il n'y avait peut-être plus de récompenses à distribuer ? À remarquer aussi que cet épisode s'est produit en Auvergne et non en Gévaudan, la presse était-elle moins à l'affût de ce côté-là ? On connaît cet épisode par la lettre de Marie le subdélégué de l'intendant d'Auvergne à Langeac et par une lettre de ce même intendant au comte de Saint Florentin.

« Mgr, j'ai l'honneur de vous informer que le samedi 11 du présent, entours les 2 à 3 heures du soir, 4 petits garçons du village d'Auvers, paroisse de Nozeyrolles, limitrophe du Gévaudan, gardant les vaches dans le Bois de la Tenezere proche de leur village, dont le plus vieux de l'âge de 14 ans, et les autres 3 de l'âge de 10 à 12 ans, ont été attaqués par la bête féroce. Le plus grand garçon, qui avait un bâton assez long, au bout duquel était une baïonnette, fut fort courageux pour se défendre, et ses petits camarades, l'un desquels fut poursuivi par la bête qui commençait à le prendre par les habits. Mais le plus grand porta sur la bête plusieurs coups de sa baïonnette, la faisant reculer, et un autre des petits, encouragé par la hardiesse du plus grand, ayant un bâton à la main, lui en porta un coup sur le museau qui la fit fortement tousser

(c'est l'expression de ces jeunes enfants) et après ce coup la Bête se sauva dans le bois. Les 4 petits garçons en furent ainsi délivrés, et ne l'ont plus vue. Étant tous effrayés ils se sont retirés en conduisant chacun leurs bestiaux dans leur village. Le plus grand gardait ceux de M. de la Védriennes, gentilhomme verrier qui persiste toujours à soutenir d'avoir blessé la Bête féroce, à une jambe de derrière, d'un coup de fusil dans le commencement du mois de février dernier, qu'il y a des personnes du Gévaudan qui ont vu que cette Bête était boiteuse. Le rapport que j'ai l'honneur de vous faire de ces quatre petits garçons m'a été fait ce jourd'hui par le plus grand, accompagné de son père, que j'avais mandé venir devant moi pour m'en faire le récit. Comme la chose était arrivée, l'on avait fait la chasse en Gévaudan pendant plusieurs jours, et l'on croit que cette Bête avait été poussée sur les frontières d'Auvergne dans le voisinage de la paroisse de Nozeyrolles, mais elle n'a plus paru. » J'ai l'honneur d'être respectueusement, Mgr., votre très humble et très obéissant serviteur, Marie. A Langeac, 15 mai. » (A.D. Puy-de-Dôme C 1733).

« M. de St.-Florentin, M. le Contrôleur Général, le 21 mai 1765. M., je viens d'être instruit que la Bête féroce a paru en Auvergne le 11 de ce mois ; elle a attaqué 4 petits garçons du village d'Auvers, paroisse de Nozeyrolles, limitrophe du Gévaudan. Ils gardaient des vaches dans le bois de la Tenezere proche de leur village. Le plus âgé de ces enfants a 14 ans et les 3 autres 10 à 12. Ils furent attaqués par cette Bête sur les 3 heures après midi. Le plus âgé qui était armé d'une baïonnette au bout de son bâton se défendit courageusement et secourut ses petits camarades, l'un desquels était poursuivi par la Bête qui le prenait par ses habits. Dans ce moment le plus âgé qui se trouva près de cette Bête lui donna plusieurs coups de sa baïonnette sur la tête, et la fit reculer. Un de ses camarades, encouragé par son exemple, lui porta un coup de bâton sur le museau qui la fit tousser fortement. Suivant le rapport de ces enfants elle prit aussitôt la fuite, et se cacha dans les bois voisins. Ces enfants revinrent dans leur village saisis de peur. En l'absence de mon subdélégué de Langeac le commis de la subdélégation a fait venir devant lui le plus âgé de ces petits garçons, qui lui a raconté le fait tel que j'ai l'honneur de vous le marquer. Il est à présumer que les battues que l'on avait faites en Gévaudan avaient obligé ce monstre de se réfugier en Auvergne où je crains qu'elle

ne fasse encore de nouveaux ravages. » (A.D. Puy-de-Dôme C 1733).

Divers

Pumas en Gévaudan et ailleurs : on les croyait partis du Gévaudan depuis la dernière observation du printemps 2012 et celles des autres régions de France, mais en novembre 2012 plusieurs personnes ont revu un puma : un habitant d'Hontès-Haut affirme s'être trouvé quasiment nez à nez avec la bête sur un chemin au-dessus du hameau, un autre a repéré des traces de félin hors normes dans la neige et des hollandais circulant en quads se sont arrêtés au village pour tenter de signaler leur rencontre. Ils ne parlaient pas français mais répétaient l'air complètement affolé « cat, cat ! » en montrant avec la main une taille d'environ 80 cm de hauteur ! On ne peut guère accuser d'affabulation ces personnes étrangères au pays et n'ayant jamais eu vent de ces observations ! Concernant les crottes observées du côté de Grèzes (voir Gazette 13), C.D., qui vit au Canada et connaît donc ces animaux, m'a fait passer des photos de fèces de vrais pumas et c'est vrai que la forme de celles du Gévaudan semble plus arrondie ? Ce même correspondant m'a aussi signalé l'histoire d'un photographe en train de tirer le portrait d'un puma qui capturait une chèvre de montagne. Afin d'obtenir de meilleurs clichés il s'est approché du puma qui a alors délaissé sa proie pour attaquer le photographe, croyant sans doute avoir affaire à un concurrent ! En janvier 2013 c'est une panthère noire qui est signalée dans les Alpes de Haute Provence avec là aussi relevés d'empreintes. Au printemps 2013, 4 (quatre !) pumas auraient été vus ensemble traversant une route lozérienne. Cela est attesté par le chauffeur d'une camionnette qui prétend même qu'un des 4 pumas est passé sous son véhicule et s'est sauvé en boitant et visiblement assez mal en point. Plus tard en Gévaudan, un habitant qui s'est visiblement pris au jeu de la chasse des pumas aurait enregistré le cri de l'un d'eux. Cri qu'il aurait fait écouter à un spécialiste de la faune dont le verdict aurait été sans appel : « *Il s'agit d'une femelle en chaleur !* » Alors les naissances seront peut-être pour bientôt !?

Les tags présents sur l'ancienne maison cantonnière entre Auvers et Hontès Haut (voir gazette 9) sont toujours là et ont même été complétés récemment par un « *Réhabilitons le loup* » en bleu et un

« *Ici repose en pai (SIC) le puma* » en rouge. Une indice au moins pour trouver le tagueur : son niveau en orthographe !



Alliance avec les loups : c'est une association qui a été créée par Adrien Pouchalsac et a pour but : La cohabitation du loup et autres prédateurs avec l'homme et leur protection, le soutien aux bergers et agriculteurs dont les troupeaux sont victimes de ces prédateurs, animations culturelles, expositions, festivals.

T.H. un de mes correspondants d'Honfleur m'a signalé **la tête de la bête** sur un logo d'artisan entre Meyrueis et le col de Perjuret (qui fut fatal au coureur cycliste Roger Rivière en 1960).



Les 11 et 12 mai 2013 a eu lieu au Malzieu (48) **la deuxième fête médiévale**. J'ai pu y voir deux chiens **lévriers irlandais**. Une taille impressionnante (comme un veau d'un an !) Ces chiens seraient, de par leur taille, leur force et leur bravoure, des armes absolues contre les loups. Des hybrides de ces chiens, croisés avec des loups, dressés et cuirassés auraient joué le rôle de la bête du Gévaudan d'après Roger Oulion.





Vues à Mende **deux représentations de la bête** : une au plafond de la salle des mariages de la mairie et une servant de « pion » pour un jeu de l'oie géant organisé par l'Office de Tourisme pour des groupes d'enfants. La bête est aussi présente sur un camion de livraison de fioul de Saugues.

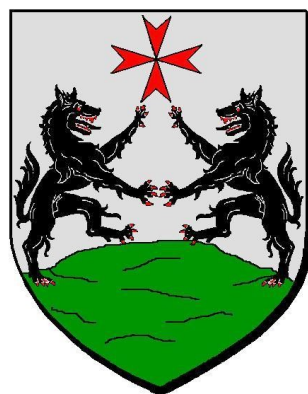


Des attaques de loups en 2013 : Clément Drolet, un correspondant canadien a signalé deux attaques au Canada sur des cyclistes et une aux USA sur un jeune campeur. Ces incidents, qui se sont assez bien terminés pour les victimes, n'incriminent en rien le loup dans l'affaire de la bête mais semblent bien démontrer que le loup n'est pas toujours un animal si inoffensif que certains veulent bien le dire.

« **À Canal j'étais la bête du Gévaudan** » : c'est ce qu'a déclaré Pierre Ménez (il s'agit d'un journaliste sportif de football exclusivement) lors d'une interview pour le journal l'Équipe. Comme quoi la Bête du Gévaudan fait bien parti des références (culturelles ? folkloriques ?) non pas seulement de notre région mais bien de toute la France.

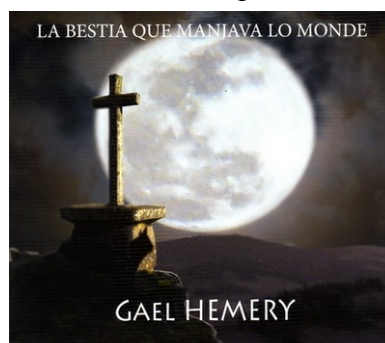
Le blason de Paulhac en Margeride : je l'ai découvert par hasard tout récemment. Sa description héraldique donne ceci : « D'argent à deux loups ravissants de sable, armés et allumés de gueules affrontés sur un rocher de sinople et surmontés

d'une croix de Malte de gueules ». Décorations : Croix de guerre 1939-1945 car le village de Paulhac a été incendié par les troupes allemandes en juin 1944 et a reçu la croix de guerre en 1948. C'est une création de Jean-Claude Molinier, adoptée par la commune en 2001.



Les deux loups symbolisent la fameuse Bête du Gévaudan alias « Bestio del Gebaudan » qui sévit particulièrement aux alentours de la commune sur les pentes du Mont Mouchet.

Un CD de musiques et chants en occitan est sorti



en cette fin d'année 2013. Il s'intitule « **La bestia que manjava lo monde** » et est signé Gaël Hémery. C'est l'histoire de la Bête à travers 13 morceaux. Des peurs, des rêves, la vie de tous les

jours. L'âme paysanne du Gévaudan y est reproduite à la perfection en n'utilisant que des instruments d'époque. De quoi se plonger encore un peu plus dans l'époque de la Bête... Un "must" pour tout bestieux ! On peut le commander sur le site : <http://www.passionnes.com/index.php>

Contributions

Les Marlet

L'identité de M. de La Chaumette : voici une étude qui nous vient d'un de nos « cousins d'outre Atlantique ». L'auteur, Clément Drolet, est un québécois passionné par l'affaire de la bête, membre très actif et très généreux du forum de discussion car n'hésitant pas à faire partager ses réflexions, ses recherches et ses trouvailles. Je rappelle ici que ce genre de contribution est publié sous la responsabilité de son auteur après ma validation pour son sérieux historique.

Qui étaient les frères Marlet ? Si on se fie à la section « Les principaux personnages » du livre de Jean-Marc Moriceau « La Bête du Gévaudan » publié chez Larousse, M. de La Chaumette serait

Jean-François Marlet de la Chaumette (1735-1812). En contrepartie la généalogie présentée par Phil Barnson sur son site « Dans l'ombre de la Bête » et établie à l'aide des recherches de Paul de Boisgelin identifie plutôt Antoine Marlet (1729-1813).

Rappel des faits : La description de l'altercation du 1^{er} mai 1765 des frères Marlet avec la Bête nous provient de la relation adressée au syndic Étienne Lafont par un de ses frères. On y lit : « *Le mercredi premier mai à 6 heures et demie du soir, M. Marlet de La Chaumette, paroisse de St.-Alban, vit d'une de ses fenêtres dans un pâturage éloigné de sa maison d'environ 250 pas dans lequel il y avait ses bêtes à cornes gardées par un berger, âgé d'environ 15 ans, un animal qu'il crut être la Bête féroce. Elle était assise sur ses pattes de derrière et regardait fixement le berger. M. de La Chaumette appela tout de suite ses 2 frères dont l'un est un ecclésiastique. La Bête l'entendit, se leva, marchant à découvert dans le pâturage. Les 3 frères sortirent au plus vite de leur maison, armés chacun d'un fusil dont ils savent très bien se servir, étant des chasseurs des plus renommés du pays ; celui de M. de La Chaumette, l'aîné, était à 2 coups, l'un des canons chargé d'un lingot et l'autre de 3 balles. Ceux des 2 autres étaient à un coup chargés d'un lingot chacun. M. de La Chaumette, l'aîné, et son frère le laïque furent s'embusquer sur une hauteur au-dessus du pâturage. Lorsque l'ecclésiastique vit que ses frères avaient pris poste, il entra dans le pâturage, se mit à la poursuite de la Bête et chercha à la pousser vers eux. Elle prit néanmoins d'abord un chemin différent, mais un berger et 2 paysans, qu'elle aperçut, la firent rétrograder et tomber entre les mains des tireurs. M. de La Chaumette, le cadet, lui tira le premier avec son lingot à 67 pas de distance. ... » Trois personnes sont désignées « M. de la Chalmette », « bourgeois de la Chalmette » ou « Sieur de la Chalmette » dans les registres de St-Alban-sur-Limagnole, soit successivement : Jean-François Marlet (décédé en 1770), son fils Antoine Marlet (1729-1813) et François (1760-?) le fils d'Antoine. Jean-François Marlet (1734-?), frère d'Antoine est plutôt identifié à titre de sieur de Sepches alors que Jean-François Marlet (1735-1812) serait le cousin germain d'Antoine et est originaire de Limbertes. On peut donc déduire avec assez d'assurance que le « M de la Chaumette » indiqué par le frère de M. Lafont est Antoine Marlet (1729-1813), son fils François étant trop*

jeune au moment des événements et son père étant déjà âgé de soixante-quinze ans. Si l'on peut avec assez de certitude déterminer que M. de la Chaumette, l'aîné, est Antoine Marlet, il en va tout autrement de ses deux autres frères : l'ecclésiastique et le cadet. Jean-François Marlet et Catherine Vidal ont eut pas moins de douze enfants soit dix garçons et deux filles dont la liste est présentée ci-dessous : Antoine (1729 - 1813), Marianne (1730 - ?), Jean-Barthelemy 1731-?), François (1733 - 1788), Jean-François (1734 - ?), Catherine (1736 - 1746), Guillaume Noé (1737 - ?), Jean-Pierre Vital (1738 - ?), Antoine Augustin (1740 - ?), Jean-Baptiste (1743 - ?), Alexis (1744 - ?), André (1745 - ?).



Gravure d'époque représentant la chasse de la Chaumette

L'ecclésiastique : L'hypothèse a déjà été émise que le frère ecclésiastique était Jean Marlet, curé de Chaliers, possiblement en visite à La Chaumette. Cette hypothèse est peu probable puisque Jean Marlet était l'oncle et parrain d'Antoine. De plus Jean Marlet est décédé en 1772 à l'âge présumé de 79 ans et aurait eut au moment des événements l'âge vénérable pour l'époque de 72 ans. Une communication personnelle du père Francis Bestion, vicaire général de l'archevêché de Mende, nous indique qu'un Jean Marlet a été ordonné prêtre le 25 décembre 1719 et a été par la suite vicaire à St-Chély d'Apcher à compter de 1720. Sa signature apparaît dans les registres de St-Chély jusqu'au 9 février 1731 puis on en retrouve la trace dans les registres de Chaliers en 1737 et ce jusqu'à son décès. Les registres de Chaliers ne sont pas disponibles pour la période de 1733 à 1737, ce qui ne nous permet pas d'établir à partir de quelle date l'oncle d'Antoine est devenu curé de Chaliers. On

sait par contre que le curé Faulion a cessé de signer les registres après le 14 mai 1731 et que le vicaire Crozat en a pris la relève jusqu'au 24 juin 1733, date de début du hiatus dans les registres. Une recherche sommaire dans les registres de St-Alban et des paroisses environnantes a permis de découvrir les deux références suivantes. Tout d'abord l'acte de baptême de Marianne Tuffery à La Roche le 15 septembre 1759 où l'on y retrouve la signature de François Marlet acolyte de la Chaumette et l'acte de décès de Jean-Pierre Rousset à Fontans le 26 février 1760 où la présence de François Marlet de la Chalmette y est indiquée à titre de clerc minoré. L'acolyte est un des quatre ordres mineurs avec ceux de lecteur, portier et exorciste. La fonction de l'acolyte est d'assister le prêtre et le diacre lors des célébrations liturgiques. Il est donc possible que le frère ecclésiastique auquel faisait référence le frère de M. Lafont n'ait été que clerc minoré et non prêtre. Cependant le François Marlet, clerc minoré, pourrait aussi être l'oncle paternel d'Antoine puisqu'il existe un acte de décès à St-Alban indiquant « Sr François Marlet décédé le 1 janvier 1777 du Mas de la Chalmette garçon âgé d'environ 72 ans ». On sait d'autre part que François, le frère d'Antoine a épousé à St-Alban le 18 février 1784 à l'âge de cinquante ans, Marianne Julie de Brugerolle de Latga. Il est donc possible qu'il ait été ecclésiastique plusieurs années auparavant. On ne retrouve pas de traces d'un mariage antérieur. L'acte de mariage indique qu'il était alors docteur en médecine. Il est aussi possible d'émettre l'hypothèse qu'en raison de la présence d'un acolyte à la Chaumette on pouvait possiblement y retrouver un prêtre ordonné apte à célébrer la messe. Cet hypothétique prêtre pourrait être un des garçons de Jean-François Marlet et de Catherine Vidal agissant à titre de prêtre communaliste. Malheureusement aucun document permettant de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse n'a pu être localisé. Outre les actes de mariage de François, Antoine et Jean-François aucun acte de mariage des fils de Jean-François Marlet et de Catherine Vidal n'a pu être repéré à ce jour permettant ainsi d'éliminer quelques hypothèses au sujet du frère ecclésiastique.

Le gendre du mousquetaire : Antoine Marlet a épousé Marie Rotquier à Prunières entre le 16 avril 1759 et le 18 février 1760, l'acte n'indiquant pas la date du mariage. L'acte précise que l'oncle d'Antoine, Jean, curé de Chaliers, ainsi que ses

frères François et Jean-François assistaient au mariage. Il n'y a pas de précisions au sujet du statut des deux frères présents et on note l'absence de son frère Jean-Barthélémy. L'acte nous indique aussi que le beau-père d'Antoine, Pierre de Rotquier, seigneur de la Valette, était un ancien officier des mousquetaires de la garde à cheval du roi. L'acte de mariage de sa fille Margueritte précise qu'il était aussi chevalier de l'ordre royal militaire de Saint-Louis. Le couple Marlet - Rotquier possédait deux enfants vivants au moment des événements et Marie Rotquier était enceinte d'un troisième fils Louis.

Conclusion : Même si cette recherche ne nous apprend pas de nouveaux détails relativement à l'histoire de la Bête du Gévaudan, elle nous permet toutefois de mieux percevoir qui pouvaient être les frères Marlet et d'avoir une idée de leur statut social dans le contexte de cette époque.

Clément Drolet, 2012

(L'auteur tient à remercier M. Denis Richard de Lévis de Québec pour sa précieuse collaboration dans la recherche de l'identité des frères Marlet.)

Sources utilisées :

<http://www.labetedugevaudan.com/pages/marlet.html>
 Alain Bonet, Chronologie et documentation raisonnées
<http://www.labetedugevaudan.com/pages/chronobonet.html>
 AD48, Registres St-Alban EDT 132 GG
 AD48, État civil St-Alban 4 E 132 4
 AD48, Registres Fontans 4 E 63 1
 AD48, Registres Prunières EDT 121 GG
 AD48, Registres Le Malzieu-Ville 1 MI EC

Pour en finir avec Beauterne

Voici une nouvelle étude de serge Colin sur la famille Antoine (publiée, elle aussi, sous la seule responsabilité de son auteur).

Depuis quelque temps s'est créée et développée une polémique autour de Robert ANTOINE dit de Beauterne (1748-1821) qui accompagna son père, François, en Gévaudan, à la traque de la « Bête » (juin-novembre 1765).

Ainsi se développent autour de ce personnage, des errements (*dictionnaire : habitude invétérée et mauvaise*) qui, au fil des temps, finissent par s'affirmer comme authentiques aux dépens de la réelle vérité. Le visage de Clio s'est recouvert

d'un masque qu'il devient impossible de lui arracher.

Pour ce qui concerne le dernier fils du porte-arquebuse de Louis XV, ces errements portent sur cinq points différents que le présent exposé traitera successivement :

Les prénoms du jeune Antoine.

Le patronyme de son épouse.

La durée de ses services aux Chevaux-légers sous le statut de surnuméraire.

La localisation de la terre de Beauterne.

L'acquisition par Robert Antoine du nom de cette terre.

Nous exposerons ensuite une ingénieuse hypothèse qui pourrait concilier la lettre et l'esprit du point 5 ci-dessus (6).

Pour assumer notre opinion personnelle sur ces cinq points, nous avons pris en considération essentiellement les documents d'époque, photocopies des pièces authentiques, que nous avons pu réunir, laissant aux sources plus récentes leur valeur discutable. **Nous précisons que les termes de la présente étude n'engagent que notre seule responsabilité personnelle et non celle de la rédaction de « la Gazette » qui a bien voulu l'accueillir.**

Les prénoms de Monsieur de Beauterne

Depuis peu (post 2007) et sans doute dans la logique de la parution sur internet de la généalogie de la descendance de François Antoine, on voit apparaître, en sus des traditionnels « Robert » et « François », un troisième prénom : « Marc ».

En l'absence de baptistaire dans le dossier de l'intéressé au service des Archives Historiques de l'Armée de Terre, nous examinerons les documents où apparaît l'état-civil du benjamin de François Antoine.

Entre 1763 et 1817, du vivant de l'intéressé, toutes les pièces officielles le concernant, lui, son épouse, son fils, n'indiquent que Robert-François. Une seule fois dans sa promotion de titulaire dans les chevaux-légers (1770), son chef de corps, le duc d'Aiguillon, intervertit les deux prénoms. Les listes de gentilshommes ayant voté, en 1789, pour l'élection des députés de la noblesse aux États Généraux ne mentionnent, hélas, aucun des trois Antoine, fils de François. Se seraient-ils abstenus ? Aux XIX^e et XX^e siècles, tous les biographes, qu'ils soient ou non de sa parenté, ne l'appellent que Robert-François : Mme Yvonne Bézard, en 1925 ; Mr Henri Trinquant en 1955 ;

Mr Robert Viney (en dépit de ses erreurs) en 1989, les historiens de Versailles et jusqu'à Mr Patrick Berthelot dans ses « Porte-arquebuses du Roi » en 2005 et 2007.

L'attribution du troisième prénom, Marc, apparaît brusquement sur le « net » auquel on ne peut attribuer une valeur « 24 carats », fin 2011 ... et voici les errements introduits. Avant d'accepter ce troisième prénom, il conviendrait à ses partisans d'en produire la preuve, si cela se peut.

Le patronyme de Madame de Beauterne

Dans ses « Porte-arquebuses » première édition de 2005, deuxième édition de 2007, Mr Patrick Berthelot attribue à l'épouse de Robert Antoine l'identité d'Élisabeth-Sophie Thierry de la Ville-d'Avray. Disons tout de suite que la dénomination officielle de cette commune n'a jamais comporté l'article « La » (chroniques historiques éditées par la municipalité, cartes et plans, dictionnaires).

Il semblerait que rien ne justifierait cet additif du cognomen de la Ville d'Avray. Dans les documents d'époque, par exemple les inscriptions de pensions royales, tant à la rubrique la concernant qu'à celle de son mari et de leur fils, l'épouse de Mr de Beauterne est Élisabeth-Sophie Thierry (1751-1782) fille de François-Christophe Thierry et de Marie-Madeleine Capet. Dans la généalogie sur internet, il en est de même. Rien ne paraît justifier l'octroi à l'épouse de Robert Antoine des noms de terre et des titres propres à son seul frère aîné, Marc Antoine et que ne possédait pas leur père.

En 1789, Marc Antoine Thierry vote, dans la vicomté de Paris et Paris hors-les-murs, sous les noms et titres de baron de Ville-d'Avray, seigneur du marquisat de Mauregard, intendant général des Meubles de la Couronne, premier valet de chambre ordinaire de Sa Majesté. Il avait acheté le manoir de La Brosse au lieu-dit « Ville-d'Avray », l'avait fait démolir et remplacer par un château. Il avait échangé avec le roi, en 1775, quelques terres contre la seigneurie royale de Ville-d'Avray avec les droits féodaux attachés. En 1776, il en obtint l'érection en baronnie. À cette date, sa sœur Élisabeth était mariée depuis cinq ans et on ne voit pas pourquoi il aurait partagé son nom seigneurial avec l'avant-dernière de ses sept sœurs, déjà pourvue d'un époux et d'un nom de terre.

Robert Antoine surnuméraire aux cheveau-légers

La qualité des services de Beauterne dans la compagnie des cheveau-légers de la Garde du roi a été mise en doute. Dans cet exposé sur la carrière militaire de cet officier, parue dans cette même gazette, nous avons apporté sur la foi de sa promotion (photocopie du document au S.A.H.A.T. signé de son chef de corps, le duc d'Aiguillon) que M. de Beauterne avait été admis dans les deux cents cheveau-légers titulaires, pour compter du 31 décembre 1770, après avoir servi comme surnuméraire depuis le 10 mai 1763.

Ce stage de plus de sept ans a été mis en doute, la position de surnuméraire ne pouvant se prolonger au-delà de trois mois suivant une affirmation, six mois suivant une autre du même auteur.

Outre qu'il n'est pas possible de qualifier de faux la pièce d'archives qui s'y rapportait, nous n'avons trouvé dans les textes relatifs à la Garde royale, aucune notion de durée maxima de la position statutaire de surnuméraire. De plus nous avons découvert dans les votants de 1789, un officier ayant servi aux Gardes du corps, encore surnuméraire après au moins trois ans de présence au corps.

Nous confirmons donc que M. de Beauterne a passé sept ans et huit mois dans la position de surnuméraire aux cheveau-légers et que la prolongation de cette situation au-delà de trois ou six mois était non seulement possible mais vraisemblablement courante.

Localisation de la terre de Beauterne

Les informations (mesurées) de M. Berthelot donnent le domaine de Robert Antoine du nom de « Beauterne » comme un terrain de chasse de cent hectares, sur une butte avancée de la forêt de Rambouillet, à l'altitude de 181 mètres.

Le web nous oriente sur le hameau de Beauterne dans la commune de Boutigny-Opton, carte Michelin No 60 (Le Mans-Paris), moitié nord, pli 8. Adresse postale 28 410 Boutigny-Prouais.

Une carte postale intitulée « Beauterne » montre un important domaine agricole dominé en arrière-plan par une élévation boisée qui paraît être la butte signalée par les textes, en particulier par la chronique locale.

Nous verrons que le cognomen « Beauterne », ajouté au patronyme Antoine, pa-

rait emprunté à une portion démantelée du fief de Beauterne.

Acquisition par Antoine du cognomen « Beauterne »

M. Trinquant « ne cesserait de pester contre les personnes qui lui (à Robert Antoine) attribuent ce titre de Beauterne à l'époque de la bête, qu'il acquit seulement bien des années plus tard » (époque non précisée).

Obstiné à nous fier à des documents originaux dont on ne voit pas pourquoi ils auraient été falsifiés ultérieurement, nous constatons que le fils Antoine a été appelé de Beauterne dès 1765. En témoignent deux documents archi-connus : le procès-verbal de chasse et mort du grand loup des Chazes (25 septembre 1765) et la lettre dans laquelle, écrivant à son mari, Mme François Antoine distingue bien « votre fils le capitaine », c'est-à-dire Jean-François dit « de Frileuse » resté à la disposition du roi et « votre fils Beauterne », c'est-à-dire Robert (30 septembre 1765).

Ajoutons deux documents moins connus : les procès-verbaux d'audition du muletier Jean Gouny, attaqué par la bête (12 septembre 1765) et de Joseph Boudet, témoin de l'attaque (même date).

Enfin les estampes représentant la présentation de la dépouille de l'animal au roi et à la cour, montrent et désignent « M. Antoine de Beauterne le fils ».

Une ingénieuse hypothèse... à prouver

Elle est suggérée par un des plus éminent spécialiste de certains aspects de la bête, M. Patrick Berthelot et pourrait concilier les deux thèses apparemment inconciliables :

Robert Antoine n'avait pas le droit légal de se dire de Beauterne dans les années 1760.

Robert Antoine est, sur pièce, appelé de Beauterne dès 1765.

La butte de Beauterne, fragment de la seigneurie de ce nom, a été acquise des héritiers de M. de la Gravelle, grand propriétaire de terres dans l'actuel Eure-et-Loir, par la famille Thierry, aux fins de servir ultérieurement de dot à la demoiselle Élisabeth-Sophie promise au jeune Robert Antoine.

Ce jeune homme aurait été autorisé, pour raisons de prestige auprès de ses camarades che-

vau-légers, à porter immédiatement le cognomen de Beauterne.

Quelques années après, le mariage des deux jeunes gens aurait régularisé la possession par Robert de la terre et du nom.

Nous nous contenterons, dans un premier temps, de rappeler les éléments chronologiques afférents au couple Antoine-Thierry :

1748 (30 juin), baptême à Versailles de Robert Antoine, né la veille.

1751 (24 juin), baptême à Houdan (diocèse de Chartres) d'Élisabeth Thierry.

1763 (10 mai), entrée aux chevau-légers de Robert Antoine.

1765 (25 septembre), procès-verbal de la mort du loup des Chazes, Robert Antoine est de Beauterne.

1770, mariage de Robert Antoine de Beauterne et de Élisabeth Thierry ; elle reçoit une pension du roi (pour faciliter son mariage).

1778 (4 août), naissance à Versailles de leur fils unique Augustin.

1782 (1^{er} avril), inhumation à Versailles d'Élisabeth Antoine de Beauterne née Thierry.

Observations : jusqu'à présent nul historien n'a publié de contrat de fiançailles (notaire et église) de Robert et Élisabeth.

La chronique de Boutigny n'indique, pour Beauterne, aucun propriétaire ou seigneur de nom ou d'ascendance de Gravelle (Gaston Prache).

Sont cités pour 1770, seigneur Nicolas du tarte, écuyer et exploitants, les sieurs Lamarre, Avisse, Alleaume.

Tel est le point de la question dans l'état actuel de nos connaissances.

En marge de la bête : Les Thierry et la Nouvelle-Zélande

Marc-Antoine Thierry de Ville-d'Avray périt en 1792 à l'âge de 60 ans. Mais sa postérité, si les monarques français avaient manifesté plus d'audace, aurait pu donner à la France la Nouvelle-Zélande.

En 1825, Thierry de Ville-d'Avray (son petit-fils ?), s'en vint offrir à Charles X, cet archipel austral où il avait commencé à fonder un établissement. Mais l'amiral Dumont d'Urville, consulté par le roi, lui répondit qu'il n'y avait là rien à faire (marquis de Roux « La Restauration » Paris Fayard 1930).

« Le gouvernement anglais s'était jusqu'alors désintéressé de la Nouvelle-Zélande ; depuis 1833, seulement, il avait un résident sans pouvoirs bien définis. C'est la peur d'une occupation française qui incita Londres à agir : un aventurier français, le baron de Thierry s'était proclamé roi de la Nouvelle-Zélande (1837). Nos missionnaires déployaient une grande activité et la compagnie nanto-bordelaise se proposait d'installer des colons dans l'île sud à Akaroa. Le gouvernement britannique se résout alors à une prise de possession officielle qui est reconnue des chefs maoris, par le traité d'Attangi (1840). L'union Jack est plantée à Akaroa, 24 heures avant l'arrivée des français. » (Alain Huetz de Lemp « Australie Nouvelle-Zélande », collection « Que sais-je », No 611, 1954).

Ainsi à 24 heures près, les Néo-Zélandais auraient pu être adeptes non du cricket ou du rugby, mais de la belote et de la pétanque.

Serge Colin

Ils ont participé bénévolement à cette gazette :

- Rassemblement de la documentation : Jean Richard et Bernard Soulier.
- Textes : Bernard Soulier (sauf pour ceux signés).
- Numérisation et mise en page : Bernard Soulier.
- Diffusion de la gazette sur internet : Phil Barnson et Bernard Soulier.
- Diffusion de la gazette au musée fantastique de la bête du Gévaudan de Saugues : Blandine Gires et Jean Richard.
- Diffusion de la gazette à la maison de la bête d'Auvers : Bernard Soulier.
- Illustrations choisies par Bernard Soulier.
- Photos Bernard Soulier.
- Couverture version papier : Dessin de Pierre Yves Roulin (avec son aimable autorisation).

Des randonnées sur les traces de la bête du Gévaudan.

La bête du Gévaudan a été officiellement abattue le 19 juin 1767 à côté du village d'Auvers. L'association « Au pays de la bête du Gévaudan » tente de faire connaître ce mystérieux fait divers. Pour cela elle organise chaque été dans le cadre de la maison de la bête d'Auvers qui se trouve à côté de la célèbre statue de Philippe Kaeppelin, une expo-

Compléments d'écrits et d'ouvrages relevés en 2012

Année	Auteur	Titre	Éditions
2013	Soulier Bernard	Histoire sociale No 4	Le Roure
2013	Lagrange Roger	Une bête peut en cacher une autre	Gévaudan / Cévennes
2013	PPL	La bête du Gévaudan (cd)	PPL
2013	Lévêjac Juliette	Voyage avec un âne	De Borée
2013	Oulion Roger	La bête du Gévaudan	Le Roure
2013	Boyac Hervé	La bête du Gévaudan(3 livres)	De Borée
2013	Saba Andréa	La bête du Gévaudan œuvre du diable	La vallée heureuse
2013	Prével Jean-Marie	La bête du Gévaudan	L'Harmattan
2013	Moriceau Jean-Marc	Sur les pas du loup	Montbel
2013	Richard/Gires	La bête du Gévaudan	Amis de la tour
2013	Jigourel Thierry	La bête du Gévaudan	Almanach de Lozère
2013	Vrignaud J.P.	Bête du Gévaudan contre-enquête	Ca m'intéresse histoire
2012	Rouzaire/Damase	Le pays de Saugues	Erount de Saugues
2012	Guillermard J.F.	St Hubert se fâche	Comte d'auteur
2012	Manfred de Boissieu	La louveterie	Jours de chasse No 47
2012	Michel de Decker	La bête du Gévaudan	Le Calvados
2011	Baillon Jacques	Le loup autrefois	CPE
2010	Bern Stéphane	Secrets d'histoire (No1)	Albin Michel
1998	Collectif	Des loups ravissant	PEMF
1984 et 85	Colin serge	La bête du Gévaudan	Bulletin de liaison cadres de réserve
1980	Trin Antoine	Les loups	Subervie
1976	De Corbie G.	La bête du Gévaudan	Clair Foyer
1970	X	La bête du Gévaudan	Écho de la mode No 33
1954	Poirier René	La bête du Gévaudan	Francs jeux
1947	Collectif	La bête du Gévaudan	Les robinsons
1909	Rosnil Jean	La bête du Gévaudan	Mon Dimanche
1907	Du Roure de Paulin	La BDG dans les armoiries...	?
1873	Bourgès P.	La bête du Gévaudan	Le pèlerin No 3226
1857	Mangin Arthur	La bête du Gévaudan	L'ami de la maison
1765	X	La bête du Gévaudan	L'avant coureur No 42

sition dont le thème change chaque année. Pour l'été 2014 ce sera «**la bête du Gévaudan à travers les registres paroissiaux de l'époque**». Un parcours reliant la Besseyre-Saint-Mary à Auvers et jusqu'à la sogne d'Auvers, sur la pente nord du mont Mouchet, lieu exact de la mort de la bête, est effectué plusieurs fois dans la saison. C'est une marche accessible à tous et accompagnée par des bénévoles de l'association qui évoquent tout au long du parcours l'histoire de la bête sur les lieux exacts de ses attaques. La marche complète sur la journée totalise environ 16 km, avec possibilité d'effectuer la moitié du parcours, une voiture balai est prévue ainsi que le transport des sacs. Une visite commentée de l'exposition d'Auvers a lieu en

milieu de journée ainsi qu'une projection d'un film documentaire suivie d'un débat en fin de journée. Aucune inscription préalable n'est nécessaire. Une participation est demandée pour les frais de transport des sacs, de visite de l'exposition et de projection du film.

Dates pour l'été 2014 :

-Jeudi 24 juillet et jeudi 14 août (randonnées sur la journée avec rendez-vous à 9 h à la Besseyre-Saint-Mary devant la stèle de Jean Chastel).

-Mardi 5 août (randonnée uniquement sur l'après-midi avec rendez-vous à 14 h à Auvers devant la maison de la bête).

Renseignements au 06 17 89 76 92 et sur :

<http://betedugevaudan.perso.sfr.fr/maison.htm>

Devenir membre de soutien pour l'association d'Auvers

L'accès à l'association d'Auvers « **Au pays de la bête du Gévaudan** » est ouvert à des membres de soutien. Pour une cotisation modique (10 euros par an), tout un chacun peut faire partie de cette association unanimement reconnue pour son sérieux et soutenir ses objectifs de « **préciser, de mieux faire connaître et de défendre la vérité historique dans l'affaire de la bête du Gévaudan** ». Cette participation permet, sur présentation de la carte de membre de soutien, de bénéficier :

- D'une entrée adulte gratuite par an à l'exposition estivale d'Auvers.
- D'une participation adulte gratuite par an à une des randonnées estivales sur les traces de la bête du Gévaudan (dates sur le site de l'association).
- De bénéficier d'un petit « cadeau de bienvenue » lors de la première adhésion, cadeau à retirer à l'exposition d'Auvers.
- De retirer aussi chaque année à l'exposition estivale d'Auvers un exemplaire papier imprimé de la gazette de la bête.

Attention : L'association est gérée par un conseil d'administration fermé de membres actifs. La carte de membre de soutien ne donne pas accès à l'Assemblée Générale ni au Conseil d'Administration.

À imprimer, découper ou photocopier puis à compléter et à adresser avec votre chèque de cotisation à la trésorière de l'association qui vous renverra votre carte annuelle d'adhésion vous permettant d'accéder aux services décrits ci dessus :

Marie BOUSSIT le bourg 43 170 LA BESSEYRE ST MARY

Association à caractère historique « Au pays de la bête du Gévaudan »

BULLETIN D'ADHÉSION MEMBRE DE SOUTIEN

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

Téléphone :

Mail :

Adhère à l'association d'Auvers « Au pays de la bête du Gévaudan » en tant que membre de soutien pour l'année **2014** et se déclare en accord avec les objectifs de l'association (article 2).

Ci-joint ma cotisation annuelle de 10 euros par chèque établi à l'ordre de « Association au pays de la bête du Gévaudan ».

Fait à le.....

Signature (obligatoire)

Article 2 : Cette association a pour but de préciser, de mieux faire connaître et de défendre la vérité historique dans l'affaire de la bête du Gévaudan.

À AUVERS (Haute-Loire)

Au pays de la bête du Gévaudan

Une association loi 1901 à caractère historique vous propose de



VISITER LA MAISON DE LA BÊTE

Exposition ouverte tous les jours en juillet et en août de 14h à 18h, le week-end de 14h à 19h. Découvertes à pied du pays de la bête en juillet et en août.

Contacts : Bernard SOULIER rue des écoles 43 350 SAINT-PAULIEN

Tél : 04 71 00 51 42 ou 06 17 89 76 92. Fax : 04 71 77 66 79

Internet : <http://betedugevaudan.perso.sfr.fr/>

Le forum de la bête pourquoi participer ?

- Pour s'informer.
- Pour échanger des informations, des adresses, des documents.
- Pour faire connaître son travail, ses recherches, son avis.
- Pour entretenir sa passion de l'énigme de la bête.
- Pour préparer un mémoire, un dossier.

Le forum de la bête comment s'inscrire ?

- Se faire parrainer et inscrire par une relation, un ami.
- S'inscrire personnellement par e-mail ou depuis le site :

http://fr.groups.yahoo.com/group/la_bete_du_gevaudan/

La validation est faite dans la journée.

Une participation active n'est pas nécessaire, mais rappelez vous que si vous vous inscrivez, c'est que vous avez à recevoir mais aussi à donner.



Les deux responsables du forum :

- Gestionnaire : *Bernard Soulier* - adresse personnelle : shoes@club-internet.fr
- Co-gestionnaire : *Phil Barnson* - adresse personnelle : phil.1810.barnson@free.fr

Ils sont aussi les modérateurs de ce groupe et ils veillent au strict respect des règles de discussion en bannissant notamment toute attaque personnelle. Ils sont joignables tous les jours en principe !

Pour ceux qui désirent avoir dans leur collection les anciens numéros de la Gazette de la bête :

<http://www.labetedugevaudan.com/pages/gazettes.html>

Sites partenaires et autres participants :

Pour leur présence et la qualité de leurs prestations en 2013.



Depuis le Gévaudan, la ville de Saugues et le village d'Auvers, la bête, les associations « Macbet » et « Au pays de la bête du Gévaudan », le Musée fantastique de la bête et la maison de la bête, Jean Richard et Bernard Soulier vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2014



Saugues

Haute-Loire



Musée de la fantastique du Bête GÉVAUDAN



Ouvert du 15 juin au 15 septembre

Pour les groupes toute l'année sur rendez-vous

Tél. et fax : 04 71 77 64 22

Site internet : <http://www.musee-bete-gevaudan.com>

Contacts :

*Blandine GIRES - Route du Malzieu - 43170 SAUGUES - Tél. et fax 04 71 77 64 22
Ass. MACBET - Jean RICHARD - La Vacherie - 43170 SAUGUES - Tél. 04 71 77 80 67*